

MANIPULATION DANS LA RÉALISATION DE PROJETS EN ZONES D'OMBRE
Fin de fonction des chefs de Dairas et suspension des P/APC

P. 3

JUSTICE MILITAIRE
Guermit et Darouiche écroués, mandat d'arrêt à l'encontre du général Belksir pour "haute trahison"

P. 24

ALGÉRIE - COVID-19
L'Algérie attache "la plus haute" importance à l'acquisition du vaccin

P. 10

RÉUNION GOUVERNEMENT-WALIS

Relance socio-économique et consolidation de la stabilité

Les travaux de la réunion gouvernement-walis, consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des orientations du président de la République, ont débuté hier à Alger. Cette réunion, la deuxième du genre, durant l'année en cours après celle organisée la mi-février dernier, se tient au Palais des Nations (Club des Pins), sous la présidence du

président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en présence du premier ministre, Abdelaziz Djerad, des membres du gouvernement, des cadres centraux et locaux et des élus. Elle sera focalisée principalement sur l'évaluation des étapes de mise en œuvre du développement des zones d'ombre, l'évaluation de la mise en œuvre

des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie COVID-19, le développement économique local, la numérisation, les statistiques et la lutte contre la bureaucratie, ainsi que les préparatifs de la rentrée sociale et de la sécurité des biens et des personnes. P. 3

APS



DÈCÈS DE L'ACTRICE NOURIA KAZDARLI

Djerad présente ses condoléances à sa famille

P. 16

JUSTICE

Zeghmati : "insécurité dans les quartiers, un projet de loi en finalisation"

P. 4

ACCORDS DE LIBRE CHANGE

Abrogation du décret relatif aux importations sous franchise des droits de douane

P. 6

SANTÉ

PROTECTION DES ENFANTS

Les UV même faibles dangereux

P.p 12-13

FOOTBALL

AFFAIRE DE L'ENREGISTREMENT SONORE

Liberté provisoire pour Halfaia

P. 21



TREMBLEMENTS DE TERRE

Google lance un système d'alerte pour smartphones

P. 17

INDUSTRIE MILITAIRE
Livraison de 282 camions Mercedes-Benz

P. 6

COVID-19

Les piscines non concernées par la réouverture progressive



Les services du Premier ministre ont annoncé hier mardi que les piscines n'étaient pas concernées, pour l'heure, par la décision de réouverture graduelle et contrôlée des espaces récréatifs et des lieux de plaisance à compter du 15 août prochain, en tant que mesure de levée progressive du confinement imposé par la propagation de la pandémie du Coronavirus.

La décision de reprise de ces activités "exclut, pour l'heure, les piscines et autres bassins de natation tant à l'intérieur des hôtels que dans les espaces prévus à cet effet", ont précisé les mêmes services dans un communiqué.

Les services du Premier ministre avait arrêté samedi dernier le dispositif de mise en œuvre de la décision portant ouverture graduelle et contrôlée des plages, des espaces récréatifs, des lieux de plaisance et de détente, des hôtels, cafés et restaurants, dans le respect des protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation de l'épidémie Covid-19, rappelle-t-on.

COMMERCE

Les opérateurs économiques tenus de déclarer leurs dépôts avant fin août



La direction du Commerce de la wilaya d'Alger a rappelé à l'ensemble des opérateurs économiques l'obligation de déclarer, avant le 31 août courant, leurs espaces de stockage de produits alimentaires.

Dans un communiqué publié mardi sur sa page Facebook, la Direction du commerce de la wilaya d'Alger "rappelle à l'ensemble des opérateurs économiques (importateurs, distributeurs en gros, agriculteurs, artisans et producteurs) l'obligation de déclarer, avant le 31 août courant, les espaces de stockage des produits alimentaires à travers un formulaire à télécharger sur le site www.dwalger.dz et à le déposer auprès de l'Inspection régionale dont ils relèvent." Tout espace de stockage non déclaré à la date mentionnée sera considéré comme illégal et expose son propriétaire la fermeture administrative avec poursuites pénales et saisie des marchandises stockées, a ajouté la Direction locale du commerce.

LAGHOUAT

3 personnes meurent asphyxiées au monoxyde de carbone

Trois personnes d'une même famille sont décédées mardi soir à Laghouat par asphyxie au monoxyde de carbone dégagé par un chauffe-eau, a-t-on appris mercredi des services de la Protection civile.

Les victimes sont une femme de 41 ans et deux enfants (12 et 14 ans) résidant à la cité des 252 logements, a indiqué le chargé de communication à la direction de la Protection civile de Laghouat, Walid Nekkouché.

Alertés par des membres de la famille des victimes, les éléments de la Protection civile se sont aussitôt rendus sur les lieux, accompagnés d'éléments de la Sureté nationale et du médecin légiste, a précisé la source ajoutant que les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'Établissement public hospitalier "H'mida Benadjila" à Laghouat.

CORONAVIRUS - PRÉVENTION

Réaménagement des horaires du confinement pour six (06) communes de Tébessa



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, mercredi dans un communiqué, le réaménagement des horaires du confinement partiel à domicile dans six (06) communes de la wilaya de Tébessa, de 20h00 à 05h00 et ce, pour une durée de 15 jours, à compter de demain, jeudi. "Compte tenu de l'évolution de la situation épidémiologique, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire tient à informer l'ensemble des citoyens, et après accord des autorités publiques compétentes, il a été procédé au réaménagement des horaires du confinement partiel de 20h00 à 05h00 et ce, pour une durée de 15 jours, à compter de demain, jeudi.

Cette mesure concerne les communes suivantes: Tébessa, Cheria, El Oglia, Bir el Ater, Ouenza et El Aouinet", note le communiqué. Ce confinement partiel impliquera pour les communes suscitées un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales y compris la suspension du transport des voyageurs et la circulation des véhicules, conclut la source.

TIZI-OUZOU

Mise en service du gaz pour près de 3.000 foyers durant ce mois d'août

Près de 3.000 foyers, répartis sur plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, vont bénéficier d'une mise en service de gaz naturel durant ce mois d'août, a indiqué mardi, la direction locale de distribution d'électricité et de gaz. Les 2.929 bénéficiaires de ces nouveaux raccordements ayant nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de plus de 116 Km, sont répartis sur les communes de Tirmintine, Azeffoune, Ait Aissa Mimoun, Maatkas, Mkira, selon un communiqué de cette même direction. Durant la première semaine de ce mois d'août quelque 325 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune de Tirmintine, alors qu'il est programmé pour la deuxième semaine le raccordement de 180 foyers à Ait Si Yahia et Oumadene dans les communes d'Azeffoune, a-t-on souligné. Pour la troisième semaine de ce même mois, les mises en service concerneront un total de 946 foyers à Ivahlal, Ikhriyene (commune de Tirmintine), Boussoir, Lazib et Agoumi Ameer (commune d'Ait Aissa Mimoune). Quelque 1.278 autres foyers répartis sur les villages et quartiers Elvir, Aarkouf Azougagh, Takhrbit (Maatkas), Izianene, Ait Ouakli, Tamdikh, Boughzal et Idouchoutene (M'kira) et Lhara Oufella, Thaddarth vilou, Thala Aabar, Merad Ramdhane (Ait Aissa Mimoune) bénéficieront de ces mises en service durant la dernière semaine du mois courant, a-t-on ajouté.

JUSTICE

Tébessa : placement en détention provisoire du directeur local des travaux publics pour des affaires de corruption

Le juge d'instruction près le tribunal de Tébessa a ordonné lundi soir le placement en détention provisoire du directeur des travaux publics de la wilaya de Tébessa impliqué dans des affaires liées à la corruption, a-t-on appris mardi d'une source judiciaire.

La même source a précisé que le juge d'instruction a également ordonné le placement sous mandat de dépôt d'un comptable à la direction des travaux publics, et sous contrôle judiciaire du directeur local du Trésor public et un entrepreneur en raison d'affaires de corruption. Les auditions dans ces affaires se sont poursuivies jusqu'à une heure tardive dans la soirée du lundi, où des représentants de la direction locale des travaux publics, du trésor public ainsi que des entrepreneurs ont été entendus dans le cadre d'affaires de corruption financière et administrative, dont "abus de pouvoir", "octroi d'indus privilégiés dans des marchés publics" et "dilatation de deniers publics", a conclu la même source.

LOGEMENT PROMOTIONNEL PUBLIC

Les souscripteurs invités à finaliser les démarches en prévision de la remise des clés



L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a invité mardi les souscripteurs au programme de logements promotionnels publics (LPP) à travers plusieurs wilayas à se rapprocher de ses services commerciaux au niveau des directions régionales et des directions des projets pour finaliser les démarches administratives et financières en prévision de la remise des clés.

Les sites concernés sont ceux de 114 LPP Ali-Amrane 6 (direction des projets de Rouiba), de 476/36 LPP Macota à Ain Benian (direction des projets d'Ouled Fayet et direction régionale centre-ouest d'Ain Naâdja) et de 260/60 LPP Plateau à Souidania (direction des projets d'Ouled Fayet et direction régionale centre-ouest d'Ain Naâdja), précise l'ENPI dans un communiqué. Il s'agit également des sites de 80 LPP de Larbaâ (direction des projets de la wilaya de Blida), de 82 LPP dans la commune d'El-Kseur (direction des projets de la wilaya de Bejaïa), de 300/150 LPP dans la wilaya de Mostaganem (direction régionale ouest dans la wilaya d'Oran), de 218 LPP dans la wilaya de Tiaret (direction des projets de Tiaret) et de 16 LPP dans la wilaya d'El-Bayadh (direction des projets de Tiaret), selon la même source. Les sites de 200/40 LPP dans la wilaya d'El-Oued (direction régionale sud) et de 369/28 LPP dans la wilaya de Laghouat (direction régionale sud) sont également concernés, conclut le communiqué.

CORONAVIRUS - PRÉVENTION

Prolongement des horaires du confinement partiel pour toutes les communes de Mostaganem



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, mercredi dans un communiqué, le prolongement des horaires du confinement partiel à domicile dans toutes les communes de la wilaya de Mostaganem, de 23h00 à 06h00 et ce, pour une durée de 15 jours, à compter de demain, jeudi.

"Compte tenu de l'évolution de la situation épidémiologique dans la wilaya de Mostaganem, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire tient à informer l'ensemble des citoyens, et après accord des autorités publiques compétentes, qu'il a été procédé au prolongement des horaires du confinement partiel de 23h00 à 06h00 et ce, pour une durée de 15 jours, à compter de jeudi 13 août 2020, dans toutes les communes de la wilaya", a indiqué le communiqué.

Ce confinement partiel impliquera pour toutes les communes de la wilaya de Mostaganem un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales y compris la suspension du transport des voyageurs et la circulation des véhicules, conclut la même source.

RÉUNION GOUVERNEMENT-WALIS

La réunion s'ouvre sous la présidence du président Tebboune

Les travaux de la réunion gouvernement-walis, consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des orientations du président de la République, ont débuté mercredi à Alger.



Cette réunion, la deuxième du genre, durant l'année en cours dernier, celle organisée la mi-février dernier, se tient au Palais des Nations (Club des Pins), sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en présence du premier ministre, Abdelaziz Djerad, des membres du gouvernement, des cadres centraux et locaux et des élus. Elle sera focalisée principalement sur l'évaluation des étapes de mise en

œuvre du développement des zones d'ombre, l'évaluation de la mise en œuvre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie COVID-19, le développement économique local, la numérisation, les statistiques et la lutte contre la bureaucratie, ainsi que les préparatifs de la rentrée sociale et de la sécurité des biens et des personnes. Ces thèmes seront débattus dans le cadre des ateliers interactifs, au niveau du Cen-

tre international des conférences, regroupant les différents participants et qui seront modérés par les walis d'une manière continue tout au long de cette rencontre. A l'issue des travaux, étalés sur deux jours (12 et 13 août), la rencontre devra déboucher sur une série de recommandations opérationnelles susceptibles de transformer la vision des pouvoirs publics en actions concrètes de développement dans tous les secteurs.

Le président Tebboune fustige des "forces d'inertie" escomptant une situation de chaos dans le pays

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a fustigé mercredi à Alger des "forces d'inertie" œuvrant contre la stabilité du pays et qui escomptent une situation de chaos dans le pays. "Il y a des forces d'inertie qui œuvrent contre la stabilité du pays et espèrent toujours parvenir à une situation de chaos dans le pays", a indiqué le président Tebboune

qui présidait la rencontre gouvernement-walis, deuxième du genre depuis son investiture à la magistrature suprême du pays.

Il a également relevé l'existence de "complicités à l'intérieur de l'Administration et que des enquêtes dans ce sens sont en cours". Ces enquêtes visent à savoir "qui a fait quoi ?" et "qui bloque ?", a-t-il ajouté.

La société civile, le "premier allié" pour concrétiser l'édification de l'Etat

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé mercredi à Alger que la société civile demeurerait "le premier allié" pour concrétiser "l'édification de l'Etat", soulignant la "nécessité" d'apporter tout le soutien et les facilités aux associations pour les aider à s'organiser davantage.

Les facilités et l'assistance nécessaires aux associations de la société civile qui souhaitent s'organiser et se structurer au niveau national, étatique ou régional. Pour rappel, le Président Tebboune avait salué, à plusieurs reprises, le rôle "important de la société civile dans la résolution des problèmes quotidiens des citoyens", réitérant : "J'insiste sur la société civile parce qu'elle est honnête. Je suis très enclin au Mouvement associatif qui se soucie des préoccupations quotidiennes des citoyens." A cet égard, il a exprimé sa "fierté" quant à la présence de nombreux jeunes bénévoles à cette rencontre, relevant leur disponibilité et leur aides notamment aux malades, et leurs efforts en matière de protection de l'environnement.

"J'exige, pour la énième fois, pour qu'on associe la société civile et à l'aider à s'organiser", a affirmé le Président dans une allocution prononcée à l'ouverture de la rencontre gouvernement-walis, soulignant "qu'elle (la société civile) demeurerait le premier allié pour concrétiser l'édification de l'Etat". Le président de la République a également ordonné aux walis et aux élus locaux à "fournir tous les encouragements,

Le Président Tebboune appelle à se préparer au référendum sur la révision de la Constitution

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé les membres du Gouvernement et les walis réunis, mercredi à Alger, à se préparer à l'étape du référendum sur l'avant-projet de révision de la Constitution actuellement en phase de collecte des propositions.

ont tort puisque le train est déjà en marche et ne reviendra pas en arrière, a-t-il affirmé. Après avoir exprimé l'ambition d'élaborer "une Constitution consensuelle", le président de la République a annoncé qu'un "texte sera prochainement publié englobant les propositions de tous et chaque article inclura toutes les propositions, pour, à la fin, prendre en compte les propositions de la majorité".

Une fois cette opération finalisée, a-t-il poursuivi, l'amendement de la Constitution deviendra "un projet", mais actuellement, "nous sommes toujours à la phase de la collecte des propositions". Dans ce sillage, M. Tebboune a estimé que "l'Algérie nouvelle a grand besoin d'adopter une nouvelle attitude où les actes et les paroles se corres-

pondent et où les bons comportements et le dévouement dans le travail se conjuguent. L'Algérie a grand besoin de bases solides sur lesquelles reposera la Constitution consensuelle dont l'esprit est inspiré de la Déclaration du 1er novembre, une Constitution qui nous rassemblera et nourrira l'espoir en l'Avenir".

"Nous sommes tous au service du Peuple et nous croyons réellement à la réalisation de ses revendications légitimes exprimées le 22 février 2019", a assuré le président Tebboune, ajoutant que "le Peuple algérien a appris, grâce aux expériences vécues, comment distinguer instinctivement entre le dévoué et le fourbe parmi ses enfants".

Le Président Tebboune loue les efforts de certains walis dans la lutte contre la propagation du Covid-19

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a loué, mercredi, les efforts de certains walis dans la lutte contre la propagation du Covid-19, affirmant, en revanche que de tels efforts n'avaient pas été enregistrés dans d'autres wilayas. Dans une allocution à l'ouverture de la 2ème session de la Rencontre Gouvernement-Walis, le Président Tebboune a saisi cette rencontre pour saluer certains walis qui se sont distingués dans la lutte contre la propagation de la pandémie, notamment après l'élargissement de leurs prérogatives en matière de gestion des situations induites par le virus. "Des efforts, qui malheureusement, n'ont pas été palpables dans d'autres wilayas, parfois même dans l'intérêt à accorder au citoyen et à son environnement et dans la réalisation de ce qui était tracé pour l'amélioration du niveau de vie de millions de citoyens, vivant

encore dans des zones d'ombres et presque à une autre époque comme s'il s'agissait là d'un destin scellé", a-t-il déploré. Et d'ajouter : "nous avons, ces six derniers mois, concentré le plus grand effort sur la lutte contre un facteur imprévisible, en l'occurrence la pandémie Covid-19 que nous avons pu, Dieu merci, garder sous contrôle grâce à nos scientifiques et nos médecins et à notre armée blanche de médecins, de paramédicaux et autres personnels de la santé". La prise en charge des préoccupations locales, a affirmé le chef de l'Etat à l'adresse des walis, "est au cœur de vos principales missions dans le cadre de l'édification de l'Etat de Droit et la plus urgente, à l'heure actuelle, c'est le suivi quotidien de l'évolution de la situation sanitaire sur le terrain, dès samedi prochain, afin de pouvoir intervenir rapidement au besoin en vue de juguler

la propagation de la pandémie, même si cela doit passer par un nouveau confinement sanitaire". Dans ce contexte, le chef de l'Etat a souligné le lien entre la maîtrise de la situation sanitaire, en attendant l'acquisition du vaccin adéquat, et la réunion des conditions propices à la mise en œuvre du Plan de la relance socio-économique. Le Président Tebboune a rappelé, à ce propos, les décisions du Haut Conseil de sécurité et du Conseil des ministres portant déconfinement partiel "devenu nécessaire pour l'économie nationale et pour le morale du citoyens", a-t-il dit appelant les walis à prendre les décisions qui s'imposent au regard de l'évolution de la situation sanitaire au niveau de chaque wilaya. Le président de la République a tenu à cette occasion à souhaiter un bon et rapide rétablissement à quatre (4) walis contaminés au nouveau coronavirus.

MANIPULATION DANS LA RÉALISATION DE PROJETS EN ZONES D'OMBRE

Fin de fonction des chefs de Daïras et suspension des P/APC (Présidence)

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a signé des décrets portant fin de fonctions de plusieurs de chefs de Daïras et suspension pour enquête de nombre de présidents d'Assemblée populaire communale (PAPC) pour non réalisation de projets tracés en Zones d'ombre, a rapporté mardi soir la Télévision algérienne. Le Président de la République a signé le 08 août courant des décrets portant fin aux fonctions de plusieurs chefs de Daïras, il d'agit de : "Nadia Nabi, chef de la Daïra d'Ouled Ben Abdelkader (Chlef), Mahmoud Gherib, chef la Daïra de Feïdh El Botma (Djelfa), Redha Khidher, chef de la Daïra d'Es-Senia (Oran), Fethi Belmostafa, chef de la Daïra de Remka (Relizane)". La décision de suspension concerne les P/APC suivants : "le P/APC de Sidi Chahmi (Daïra d'Es-Senia, Wilaya d'Oran), le P/APC de Souk El Had (Daïra de Ramka, Wilaya de Relizane), le P/APC de Ouled Ben Abdelkader (Wilaya de Chlef) et le P/APC de Oum Laadhah (Daïra de Feïdh El Botma, Wilaya de Djelfa).

Les P/APC en question seront soumis à enquêtes pour ces agissements nuisant portant tort aux citoyens et non réalisation de projets tracés en faveur de Zones d'ombre, a précisé le même source. Dans le même sillage, il a été mis fin aux fonctions des responsables des subdivisions de l'Habitat et des Travaux publics dans les Daïras de Ouled Ben Abdelkader (Chlef), Feïdh El Botma (Djelfa) et Ouled Derradj (M'sila). De même qu'il a été mis fin aux fonctions du premier responsable de la subdivision des Ressources en eau dans la Daïra de Ramka (Relizane), ajoute le même source.

FIN DE FONCTION DE RESPONSABLES LOCAUX

"Ces décisions ne représentent qu'un début" (Président Tebboune)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé mercredi à Alger, que les décisions de mettre fin aux fonctions d'un certain nombre de responsables locaux, représentent "le début" d'un processus consistant à exiger des comptes à ceux qui ont fait montre de "passivité" en matière de prise en charge des préoccupations et des problèmes des citoyens dans les zones d'ombre.

"Des décisions partielles ont été prises (...) pour mettre fin aux fonctions de certains responsables locaux. Il ne s'agit que d'un début, car nous tiendrons pour responsables tous ceux qui ne parviennent pas à prendre en charge et résoudre les problèmes des citoyens", a affirmé le président de la République dans une allocution prononcée à l'ouverture de la rencontre Gouvernement-Walis.

Dans ce sens, il s'est dit "ne pas comprendre qu'en 2020 et malgré le mouvement du Hirak béni et toutes les décisions prises par l'Etat pour soulager le quotidien des citoyens, des images horribles, dont se plaignaient les citoyens ces dernières années, demeurent encore". A ce propos, le président de la République a estimé que ces comportements constituent "une continuation du discours négatif proné par la bande". Pour rappel, le président de la République avait signé le 8 août en cours des décrets portant fin de fonctions de plusieurs chefs de Daïras et suspension pour enquête de nombre de présidents d'Assemblée populaire communale (P/APC) pour non réalisation de projets tracés dans les zones d'ombre.

JUSTICE

Zeghmati : "insécurité dans les quartiers, un projet de loi en finalisation"

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a indiqué, mardi à Alger, qu'un projet de loi de lutte contre les phénomènes d'insécurité dans les quartiers était "en cours de finalisation".

"Nous constatons au sein de notre société le phénomène qui lui est étranger, en l'occurrence les gangs ou les bandes rivales qui s'affrontent avec tous types d'armes blanches, y compris les sabres", a déclaré M. Zeghmati dans son allocution à l'occasion de l'installation de M. Boucherit Mokhtar dans les fonctions de président de la Cour d'Alger, rappelant que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné l'élaboration d'un projet de loi pour combattre ces phénomènes. Evoquant des actes qui "sèment la terreur et créent un climat d'insécurité dans les quartiers de jour comme de nuit", le ministre a affirmé que la justice "se doit de préserver la paix et la sécurité par tous les mécanismes juridiques et de faire preuve de rigueur dans leur traitement



au vu de leur gravité". Par ailleurs, le ministre de la Justice a mis en garde contre un autre phénomène nuisible à la société, en l'occurrence l'utilisation des Réseaux sociaux pour attenter à la dignité des personnes et à leur vie privée, ajoutant que "ces atteintes vont jusqu'à

cibler les institutions de l'Etat de manière sans précédent". A ce propos, M. Zeghmati a mis en avant l'impératif de "faire montre de vigilance en vue mettre un terme aux manœuvres malintentionnées qui guettent le pays". Par ailleurs, le ministre de la Justice a indiqué que le

nombre de plaintes introduites sur la plateforme E-plainte, mise en ligne le 28 juillet dernier, s'élevait à "553 plaintes, dont 324 traitées en peu de temps", précisant que cette application fonctionne avec 202 tribunaux et 48 Cours de justice. Il a également annoncé le développement d'une autre application d'information en coopération avec les services d'Algérie Poste, "devant permettre l'envoi des notifications et la confirmation de leur réception par voie électronique". Ce projet, en phase finale, contribuera, a dit le ministre, à régler un grand problème, expliquant que la justice était souvent confrontée à l'absence de preuve de notification des parties, d'où un allongement des délais des procédures judiciaires et une perte de temps et d'argent".

POLITIQUE PARTIS

Lancement de l'initiative "Forces nationales de la réforme"

Une démarche nationale sous l'appellation de "Initiative des forces nationales de la réforme" a été lancée, mardi à Alger, par des partis politiques, des associations, des syndicats nationaux, des organisations économiques et des personnalités, en vue de "concrétiser des réformes profondes réelles traduisant la volonté populaire pour le changement".

Cette initiative vise, ont indiqué ses initiateurs lors d'une conférence, à "garantir un cadre aux forces nationales intégrées et fidèles aux constantes nationales, qui croient profondément en la transition démocratique et au processus constitutionnel, à la protection des acquis du Hirak populaire, à la concrétisation de ses aspirations, à l'immunisation de l'identité de la Nation et au renforcement de l'unité nationale".

L'initiative a également pour objectifs, la protection du tissu social, le raffermissement de sa cohésion et la criminalisation des tentatives de sa dislocation, outre l'ini-

tiation de mesures efficaces pour la prise en charge de la situation sociale du citoyen et des impacts de la crise sanitaire induites par la pandémie du nouveau Coronavirus à insi que l'appui à la relance économique.

Les parties prenantes de l'Initiative font savoir qu'elles comptent, pour la réalisation de ces objectifs, recourir à tous les moyens pacifiques, prévaloir les débats et la communication sur les questions qui préoccupent la scène nationale et contribuer à relever les différents défis que confronte le pays.

Elles ont également appelé tout un chacun à contribuer à cette démarche nationale à même de permettre à l'Algérie de concrétiser des réformes profondes qui réaliseront les aspirations des générations à un changement réel et sûr, et qui préserveront l'unité et l'identité de la Nation.

A ce titre, les participants à l'Initiative recommandent aux Pouvoirs publics "le dialogue économique et social, à travers une consultation élargie, aux mieux des

aspirations du peuple et des opérateurs économiques, outre la mobilisation des Collectivités locales pour booster l'activité économique locale en vue d'exploiter tous les potentiels".

A ce propos, le chargé de la gestion de cette conférence, Tahar Benbaibèche, président du parti El-Fajr El-Jadid, a précisé que tout citoyen se doit d'encourager cette Initiative "apolitique qui vise à être au service de la Patrie et du peuple". Pour sa part, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a affirmé que "le peuple a réussi, à travers le Hirak, à libérer l'acte politique et médiatique de la corruption politique et financière", ajoutant que le peuple "attend la concrétisation de toutes ses revendications pour l'édification d'une vraie démocratie reposant sur la Déclaration du 1er Novembre". De son côté, le président du Parti El-Moustakbal Abdelaziz Belaid a mis en avant l'impératif d'œuvrer ensemble à la préservation de l'unité du pays.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Energie : M. Attar examine les opportunités de partenariat avec l'ambassadeur saoudien

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a reçu mardi à Alger au siège de son département ministériel l'ambassadeur de l'Arabie Saoudite en Algérie, Abdelaziz Ben Ibrahim Hamad El Omairini, avec lequel il a examiné les opportunités de partenariat et d'investissements dans le domaine de l'industrie énergétique, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Attar a tenu à exprimer, à cette occasion, ses vifs remerciements au Royaume d'Arabie Saoudite et notamment au ministre de l'Energie saoudien, Abdel Aziz ben Salmane, pour les efforts déployés dans le cadre des discussions entre les pays producteurs de l'OPEP et non OPEP afin d'assurer la stabilisation du marché pétrolier, dans l'intérêt des pays producteurs et consommateurs, a précisé la même source.

Pour sa part, l'ambassadeur saoudien a félicité M. Attar pour sa nomination en tant que ministre de l'Energie, tout en exprimant la disponibilité de son pays à renforcer davantage la coopération entre les deux pays, a ajouté le communiqué.

L'ambassadeur saoudien a, également, mis en avant "le rôle important et les efforts déployés par l'Algérie, en sa qualité de Président de la Conférence de l'OPEP, visant à

réussir le dialogue au sein de l'OPEP pour la stabilisation du marché pétrolier".

"Les deux parties se sont félicitées de la constance des relations traditionnelles entre les deux pays frères et ont passé en revue l'état des relations de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie ainsi que les voies et moyens de leur renforcement dans leur intérêt mutuel", a noté le document.

Ils ont exprimé, à cette occasion, leur volonté d'explorer les opportunités de partenariat, d'investissements et de partage

d'expériences sur toute la chaîne de l'industrie énergétique notamment la pétrochimie et également dans le domaine du dessalement d'eau de mer au regard de l'expérience avérée de la partie saoudienne dans ces domaines.

A cet effet, il a été convenu d'un échange de visites entre les experts des deux pays pour s'enquérir de près des opportunités de partenariat et d'investissement, a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-EMIRATS ARABES UNIS

Energie : M. Attar évoque l'état de la coopération bilatérale avec l'ambassadeur émirati

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a reçu mardi au siège de son département ministériel, l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis en Algérie, Youcef Khamis Subaa Al-Ali, avec lequel il a évoqué l'état des relations de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, a indiqué un communiqué de ce ministère. L'ambassadeur émirati a exprimé, lors de cette rencontre, la disponibilité de son pays à poursuivre les efforts pour renforcer davantage la coopération entre les deux pays, a précisé la même source. Les deux parties ont salué également les relations traditionnelles et historiques entre les deux pays frères et ont passé en revue l'état des relations de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie ainsi que les voies et moyens de leur renforcement dans l'intérêt des

deux pays, a ajouté le communiqué. Ils ont exprimé, en outre, leur volonté à renforcer davantage la coopération existante dans le domaine énergétique et d'explorer des opportunités d'affaires et les perspectives futures d'investissement dans des projets structurants en Algérie, notamment dans le développement des capacités de production des hydrocarbures, la pétrochimie, le dessalement d'eau de mer, l'électricité et les énergies renouvelables. Par ailleurs, les deux parties ont abordé des questions relatives à l'évolution des marchés pétroliers et gaziers et se sont félicités de la coopération et des concertations continues entre les deux pays dans le cadre de l'OPEP et du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), en faveur d'un marché équilibré, a conclu le communiqué.

ANP - ENPEI BADJI MOKHTAR Sortie de la 19^e promotion d'élèves officiers d'active

Le général-major Mohamed Kaidi, chef du département Emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, mardi, à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur (ENPEI) de Rouïba "Chahid Badji Mokhtar", la cérémonie de sortie de la 19^e promotion d'élèves officiers d'active, en présence des hauts cadres militaires et civils.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la sortie de cette promotion, baptisée du nom du chahid de la Glorieuse révolution de libération nationale Hamici Omar, le Directeur de l'ENPEI a affirmé que les résultats obtenus dans le domaine de la formation scientifique et militaire "sont rassurants et nous sommes fiers de ce prestigieux établissement de formation", soulignant que la 19^e promotion "a achevé son programme de formation lui permettant de rejoindre les autres écoles militaires afin de doter l'ANP de cadres compétents".

Saluant les efforts des enseignants militaires et civils qui ont "accompli leur devoir avec l'esprit d'équipe dans un climat d'entraide et de coopération, en adéquation avec les récentes évolutions technologiques", le Directeur de l'ENPEI a fait savoir qu'"il a été procédé cette année au lancement d'un nouveau cycle préparatoire dans la spécialité mathématique-informatique correspondant au cycle préparatoire sciences et technologies, en vigueur auparavant".

Après la prestation de serment par les élèves de la promotion sortante, et la remise de diplômes aux élèves lauréats, il a été procédé à la passation de l'emblème national entre les promotions sortante et montante. Le major de la promotion a demandé l'approbation pour baptiser la promotion du nom du chahid Hamici Omar.

La cérémonie s'est poursuivie par la présentation d'une exhibition exécutée par les étudiants de la première année suivie d'une parade militaire exécutée par les étudiants de la promotion sortante. A cet effet, le chef du département Emploi-préparation de l'état-major de l'ANP a procédé à l'inauguration d'une exposition scientifique et culturelle organisée au niveau de la bibliothèque de l'école, par les étudiants sortants. A la fin de la cérémonie de sortie de la 19^e promotion, la famille du Chahid Hamici Omar a été honorée, puis il a été procédé à la signature du registre d'or de la promotion sortante et du registre d'or de l'école. Né en janvier 1931, le chahid Hamici Omar a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1955 et reçu le grade d'adjudant. Il était le commandant du centre de commandement de la wilaya III historique relavant de la 4^e zone militaire, chargé de l'approvisionnement et de la surveillance. Il était parmi les créateurs du centre de commandement de la région d'Agelmin Aberkan dans le massif montagneux d'Akfadou. Le colonel Amirouche l'avait désigné aux missions de renseignements avant de tomber au champ d'honneur à la fin de l'année 1959 après l'opération "Jumelles" menée par l'occupant français dans la région de Kabylie.

EL-OUED

Plus de 1,25 million de palmiers à traiter contre le Boufaroua et le Myelois

Plus de 1,25 millions de palmiers dattiers sont ciblés par l'actuelle campagne préventive de traitement contre les maladies du Boufaroua et du Myelois dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris mercredi de la Chambre locale de l'Agriculture.

Entrant dans le cadre du programme arrêté par le ministère de l'Agriculture et du développement rural visant à lutter contre les maladies parasitaires du palmier-dattier, l'opération a concerné dans sa première phase (achevée) le traitement de 650.000 palmiers, de variétés diverses, contre le Boufaroua, a indiqué le secrétaire général de la Chambre agricole, Ahmed Achour.

Elle a porté sur le traitement aussi de 6.800 palmiers de variété supérieure Deglet-Nour contre le Myelois. L'opération de traitement des palmiers contre les maladies parasitaires a été confiée à l'Institut national de protection

des végétaux (INPV) pour ce qui concerne 330.000 palmiers-dattiers, concentrés dans les palmeraies des régions d'Oued-Righ (wilaya déléguée d'El-Meghaier), Hobba (commune de Reguiba) et Akfadou (commune de Debila), qui présentent un alignement de palmiers permettant un déploiement aisé des véhicules et équipements de l'INPV. Le traitement de 550.800 autres palmiers a été confié à 15 entreprises spécialisées désignées par voie d'adjudication, tandis que les agriculteurs se chargent eux-mêmes du traitement de 400.000 palmiers, a fait savoir M.Achour.

L'INPV, qui pilote la cam-



pagne de traitement des palmiers contre le Boufaroua et le Myelois, en coordination avec la Direction des services agricoles, a mobilisé pour les besoins de cette opération

cinq (5) camions dotés d'équipements modernes et trois (3) véhicules, en plus de 10 superviseurs et des agents professionnels, selon la même source.

EL TARF

Ouverture de 9 plages des daïras d'El Kala et de Ben M'Hidi

Neuf (9) plages relevant des daïras d'El Kala et de Ben M'Hidi (El Tarf) seront ouvertes à partir de samedi prochain, a indiqué mardi la directrice locale du tourisme et de l'artisanat, précisant que la commission de wilaya chargée de la préparation et du suivi de la saison estivale a renforcé, depuis une semaine, ses opérations de contrôle et d'inspection de ces lieux de détente réservés à la baignade.

Cinq (05) plages concernent la daïra de Ben M'Hidi et quatre (04) autres celle d'El Kala qui devront accueillir, dans un premier temps, les premiers baigneurs de l'été 2020 dans un contexte de pandémie liée au Covid-19, a ajouté Nedjla Bechaniya. La même source a fait état d'une batterie de mesures portant la nécessité d'observer la distanciation physique, le port du masque pour éviter la contamination par le coronavirus, détaillant que la commission de wilaya chargée de la préparation et du suivi de la saison estivale, a renforcé, depuis une semaine, ses opérations de contrôle et d'inspection des plages concernées par cette ouverture.

La commission œuvre à réunir l'ensemble des conditions pour assurer aux estivants attendus un accès graduel aux

plages sans risque de contagion. La même responsable relevé que dans le cadre de ce dispositif préventif, il a été procédé à la dotation des agents de la protection civile, réquisitionnés pour la surveillance des plages, de thermomètres thermiques frontaux pour s'assurer de la bonne santé des baigneurs devant affluer vers les plages.

Mme Bechaniya a également relevé que le volet sensibilisation des citoyens à la nécessité du respect des mesures préventives pour endiguer la Covid-19 et la campagne de nettoyage des neuf plages concernées par l'ouverture ont été lancées depuis l'entame de l'été 2020. Ces actions se sont multipliées cette dernière semaine pour que les plages soient prêtes pour ce rendez-vous estival, a-t-elle ajouté, appelant à rompre avec la monotonie et les aléas intervenant conséquemment à cette pandémie.

La sensibilisation des citoyens, plus particulièrement les baigneurs, quant à la nécessité de respecter les mesures de distanciation physique quand bien même cela s'avérerait difficile à faire en sus du port obligatoire du masque de prévention, demeure, a-t-elle affirmé, l'unique moyen pour prévenir du danger menaçant lié à

ce virus." Elle a également détaillé qu'en étroite collaboration avec le mouvement associatif local et d'autres partenaires concernés, une campagne de nettoyage des plages, initiée il y a quelques semaines, par le Centre d'enfouissement technique (CET) d'El Tarf, tire à sa fin. "Deux (02) équipes du CET s'attèlent actuellement à débarrasser la plage La Vieille Calle des ordures et autres débris qui nuisent à l'environnement féérique de ce coin paradisiaque," a précisé la même responsable.

Plusieurs citoyens de cette région, approchés par l'APS, ont salué la décision du Président de la République Abdelmadjid Tebboune portant ouverture progressive des plages pour leur permettre de "dés-tresser un tant

soit peu après de longs mois de confinement et de restrictions." Ils ont été également unanimes à souligner l'importance du strict suivi des mesures de prévention pour endiguer le coronavirus dont la situation n'est pas encore totalement maîtrisée et, de ce fait, impose davantage de prudence et de sensibilisation pour amener tous les citoyens à adhérer au dispositif de prévention.

TIARET

18 cadres de la wilaya bénéficient d'une session de formation sur le système d'information géographique

Pas moins de 18 cadres de différents secteurs de la wilaya de Tiaret ont entamé mardi une session de formation sur "Le système d'information géographique pour le développement local durable". Cette session de formation, de trois jours, bénéficiera à 18 cadres des secteurs de l'agriculture, des ressources en eau, des forêts, des travaux publics, de la formation et de l'enseignement professionnels, de l'éducation, de l'environnement, de l'action sociale, de l'Agence de développement social (ADS) et des communes de Madna, Nadhora, Sebti et Tagdemt concernées par ce programme co-financé par l'Algérie et l'Union européenne, a indiqué le représentant de l'Instance du Programme d'appui au développement local durable et aux activités sociales dans le Nord-ouest de l'Algérie dans la wilaya de Tiaret, Mohamed Yacine Nouri.

La session de formation a pour objectif d'instruire les cadres et de leur expliquer les bases de ce système d'information géographique (SIG) à installer au niveau des wilayas de manière à relier tous les secteurs concernés. Ce système sera généralisé à différents secteurs pour être inclus dans les méthodes de gestion, de suivi et de planification des collectivités locales, selon l'expert encadreur, Karim Lafki.

Organisée dans le cadre de sessions de formation du Programme d'appui au développement local durable et aux activités sociales dans le Nord-ouest de l'Algérie, la formation est supervisée localement par la direction de l'action sociale de la wilaya de Tiaret représentant le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et est encadrée par l'Agence de développement social.

Le programme prévoit la formation de jeunes chômeurs, de femmes aux foyers et de personnes aux besoins spécifiques porteurs de petits projets dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, du tourisme, de l'artisanat, de l'aquaculture et des forêts, afin de créer de la richesse et de l'emploi et booster le développement local dans 26 wilayas, dont les communes de Madna, Sebti, Nadhora et Tagdemt dans la wilaya de Tiaret.

EL BAYADH

Le raccordement de neuf zones d'ombre au réseau électrique lancé

Les travaux de raccordement de neuf zones d'ombre dans la wilaya d'El Bayadh au réseau de distribution d'électricité, ont été récemment lancés, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de l'énergie. L'opération concerne 360 foyers répartis sur les zones de Mouilha, Makthar et Wifak, le lotissement d'El Oued, Ouled Amrane, l'extension de Thenia et le village de basse Mecheria à El Bayadh, ainsi que les zones de Deghima dans la commune d'El Meharrat et Kertara dans la commune de Boualam, a-t-on indiqué. Dotée d'une enveloppe financière de 70 millions de dinars, cette opération de développement devra être achevée avant la fin de l'année en cours, a-t-on souligné. Par ailleurs, une opération de raccordement de 79 foyers au réseau de gaz naturel a été récemment lancée au profit de cinq (5) zones d'ombre à savoir Mekimene, Ketaa Khenafar, l'extension Hamidi Boulououar (commune d'El Bayadh), douar Ouled Serour à El Khaïter et le village de Oued El Gharbi (Boualem). A ce jour, 38 foyers ont été raccordés et des travaux sont en cours pour faire bénéficier les foyers restants de cette opération de développement dotée d'une enveloppe financière de plus de 22 millions DA, qui devra s'achever avant la fin de cette année. Une autre opération sera lancée pour raccorder prochainement trois villages au réseau de gaz naturel. Il s'agit du village de Sidi Hadjeddine dans la commune de Brizina, "El Farch" de Sidi Ameur et "Ain Hachifa" de la commune de Chellala. Cette opération de raccordement de 190 foyers a nécessité une enveloppe financière de 220 millions DA.

FEUX DE FORÊTS À BOUIRA

Lancement d'une nouvelle campagne de sensibilisation

Une nouvelle campagne de sensibilisation sur les risques des feux de forêts, a été lancée mardi à Bouira, par les services de la protection civile avec la participation de la Conservation locale des forêts, a indiqué le chargé de la communication de la protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat. "Il s'agit d'une nouvelle campagne qui a été lancée à partir de l'unité de la protection civile de la ville de Haïzer. Cette opération de sensibilisation durera une semaine avec la participation des services des forêts", a expliqué à l'APS le Sous-lieutenant Abdat. Durant cette campagne, les services de la protection civile et des forêts sensibiliseront les habitants des villages sur les dangers pouvant provenir des incendies de forêts. "Le risque est majeur notamment en cette période de canicule. Notre faune et flore sont en danger. Nous devons tous être conscient de cette menace qui guette aussi nos vies", a expliqué un officier de la protection civile à un groupe de citoyens de Haïzer. Les participants à cette campagne qui touchera toutes les communes de la wilaya, ont choisi les villages montagneux surplombant la ville de Haïzer pour entamer leur travail de sensibilisation notamment dans cette région, où les incendies ont ravagé une grande partie du couvert végétal. "L'objectif de cette campagne est de renforcer davantage les efforts de lutte contre les incendies ainsi que de protéger le patrimoine végétal du pays",



a souligné le Sous-lieutenant Abdat. Cette année, les feux de forêts se sont multipliés mettant à rude épreuve les services de la protection civile. Depuis le début du mois de juin, la wilaya de Bouira a enregistré 365 incendies, qui ont décimé plus de 211 hectares de forêts, et 75 ha de céréales, ainsi que 12 678 arbres fruitiers et 776 autres hectares de broussailles, selon un bilan de la protection civile. Le dernier incendie de forêt a été enregistré à Lakhdar (Ouest de Bouira), où les flammes ont ravagé deux unités d'élevage avicoles, ainsi que 150 ovillers et 100 orangiers. L'incendie a causé de grosses pertes aux agriculteurs de cette région connue pour son élevage avicole.

INDUSTRIE MILITAIRE

Livraison de 282 camions Mercedes-Benz

Deux-cents-quatre-vingt-deux (282) camions Mercedes-Benz, produits localement, ont été livrés mardi au profit de la Direction Centrale du Matériel au Ministère de la Défense Nationale (MDN) et d'entreprises économiques civiles publiques et privées.

Destinés au transport de personnels et de marchandises, ces camions ont été fabriqués par la Société Algérienne de Production de Poids Lourds de marque Mercedes-Benz (SPA SAPPL-Rouiba).

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre du processus de développement des différentes industries militaires, notamment l'industrie mécanique, conformément au programme national visant la promotion de la production nationale et la satisfaction des besoins des structures du MDN et des différentes entreprises nationales publiques et privées, et sous la supervision directe de la Direction des Fabrications Militaires du MDN.

Dans une allocution lors de la cérémonie de signature des protocoles de livraison avec les représentants des organismes et établissements concernés, le Directeur général de l'Algerian Motors services-Mercedes Benz (AMS-MB), spécialisée en services vente et après-vente, Hamoud Tazrouit, a fait savoir que 221 camions sur un total de 282 ont été livrés au profit de la Direction Centrale du Matériel du MDN.

Il a ajouté, en outre, que la livraison a porté sur 22 camions au profit de l'entreprise Zaccar, 21 à Cosider Canalisation, 07 à Cosider carrières et 11 autres au profit de 06 entreprises privées relevant de différents secteurs économiques, affirmant que cette livraison participe des efforts de toutes les entreprises algériennes de fabrication et de distribution des produits Mercedes-Benz.

Par ailleurs, l'entreprise prévoit le lancement de la commercialisation et de la distribution d'un nouveau produit Mercedes-Benz sur le marché algérien, à savoir le camion Accelo 915C, un véhicule multifonctions de 9 tonnes.

De nouveaux camions Mercedes-Benz seront bientôt produits, notamment "Actros" de 20 et 33 tonnes, a fait savoir M. Tazrouit, ajoutant qu'ils ont été testés dans les conditions les plus difficiles et équipés de technologies innovantes.

Le même responsable a fait état, dans le même sens, de la production de camions "Atego" de 14 et 17 tonnes et de la commercialisation prochaine du camion tracteur "Zetros".

La commercialisation des produits Mercedes-Benz ne cessant d'accroître, il a été créé un réseau de distribution à travers 6 wilayas à savoir, dans un premier temps Tlemcen, Tiaret et Sétif, dont l'unité sera opérationnelle dans quelques mois, puis Ouargla, Oran et Béchar a-t-il souligné ajoutant qu'un réseau de distributeurs agréés est envisagé et l'opération de sélection touche à sa fin suivant les normes du partenaire allemand Daimler.

Après la signature du protocole de livraison, le représentant de la Direction Centrale du Matériel du MDN, le Commandant Bourzema Mustapha a précisé que la nouvelle opération d'acquisition intervient dans le cadre de la stratégie du Haut Commandement de l'ANP visant à mettre à la disposition de l'ensemble des unités, à travers le territoire, des équipements sophistiqués leur permettant de s'acquitter convenablement de leur missions.

La Direction Centrale du Matériel du MDN a réceptionné, lors de cette opération, 221 camions, tous types confondus, qui seront distribués aux unités déployées aux frontières et en charge des missions de protection de l'intégrité territoriale du pays et de la sécurité des citoyens et de leurs biens.

COMMERCE

Accords de libre change : abrogation du décret relatif aux importations sous franchise des droits de douane

Les modalités de suivi des importations sous franchise des droits de douane dans le cadre des accords de libre change, prévues dans le décret exécutif numéro 10-89 de 2010, ont été abrogées par un nouveau décret paru au dernier Journal officiel (JO).

Le nouveau décret exécutif (n 20-206) stipule l'abrogation des dispositions du décret 10-89 du 10 mars 2010, modifié et complété, fixant les modalités de suivi des importations sous franchise des droits de douane dans le cadre des accords de libre échange.

L'article 2 du décret 10-89 oblige toute personne morale exerçant une activité de production ou commerciale, conformément à la législation et la réglementation en vigueur à formuler une demande de franchise des droits de douane, avant toute opération d'importation. Il est entendu par demande de



franchise des droits de douane le document préalable à toute opération d'importation en franchise des droits de douane dans le cadre des accords de libre échange, précise l'article 3 de ce décret.

La direction régionale du commerce territorialement compétente accorde "le visa de franchise des droits de douane" dans un délai de 30 jours à partir de la date de dépôt de la demande, selon les termes de l'article 6 du nouveau texte réglementaire. Notons que le visa de franchise est valable pour une durée de 6 mois et renouvelable dans les mêmes conditions.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

M. Attar évoque avec M. Elshihabi les perspectives du partenariat entre Sonatrach et Occidental Petroleum

Le ministre de l'Énergie, Abdelmajid Attar, s'est entretenu par visioconférence, lundi 10 août, avec le vice-président exécutif d'Occidental Petroleum Corporation Saamir Elshihabi avec lequel il a évoqué notamment les perspectives du renforcement du partenariat entre le groupe Sonatrach et la compagnie Occidental Petroleum dans les domaines des hydrocarbures, a indiqué mardi un communiqué de ce ministère. M. Elshihabi a remercié à l'occasion M. Attar pour le temps qu'il lui a accordé pour lui transmettre les salutations de Mme Vicki Hollub, présidente and CEO d'Occidental Petroleum Corporation, a précisé la même source.

Apportant un démenti aux articles de presse évoquant qu'Occidental comptait céder ses parts algériennes acquises récemment à travers le rachat des participations d'Anadarko en Algérie, M. Elshihabi a confirmé "la volonté d'Occidental de développer sa coopération avec la Sonatrach dans tous les domaines des hydrocarbures en rap-

pelant les entretiens fructueux tenus la veille avec le PDG de Sonatrach", a ajouté le communiqué.

M. Elshihabi a exprimé également la volonté d'Occidental d'associer à l'avenir une participation plus importante des compétences algériennes dans leurs activités en Algérie. De son côté, M. Attar a confirmé et assuré que le ministère de l'Énergie est disposé à soutenir tout effort de développement du partenariat entre Sonatrach et Occidental dans le cadre des contrats en cours et surtout sur de nouvelles opportunités dans tous les domaines des hydrocarbures, notamment dans le cadre des nouvelles dispositions de la loi pétrolière 19/13, a fait savoir le document.

Au sujet de l'état d'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, le ministre de l'Énergie a tenu à rassurer et informer M. Elshihabi qu'une équipe est mobilisée en ce moment pour la finalisation des textes réglementaires prioritaires et que l'ensemble de ces textes seront introduits dans le circuit d'approbation dans

les meilleurs délais en accord avec la nouvelle loi pétrolière.

Pour sa part, la présidente (CEO) d'Occidental, Mme Vicki Hollub, a affirmé mardi 11 août lors d'une intervention à partir de Houston (Etats-Unis), que sa compagnie a pris "la décision stratégique de faire de l'Algérie un actif principal (Core Asset)".

Elle a précisé, en outre, que les équipes d'Occidental continuent à approfondir les données de l'Algérie notamment sur des opportunités additionnelles dans les zones dans lesquelles Occidental opère actuellement et dans les zones d'expansion pour maximiser la valeur des actifs en vue de renforcer les capacités opérationnelles dans l'organisation d'operating conjoint avec Sonatrach.

"La présidente d'Occidental a souligné tout particulièrement que les relations d'Occidental avec le Gouvernement Algérien sont excellentes et permettent de créer de la valeur pour l'Algérie et les actionnaires d'Occidental", a conclu le communiqué.

COMMERCE

Lancement d'un portail dédié au dépôt des comptes sociaux

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a présidé mardi en compagnie du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, la cérémonie du lancement d'un portail sur le site du Centre national du registre du commerce (CNRC) dédiée aux entreprises pour le dépôt des comptes sociaux.

Lors d'une conférence de presse animée, à cette occasion au siège du CNRC, M.

Rezig a indiqué que le lancement de ce portail sur le site "Sidjilcom" s'inscrit dans le cadre des efforts de numérisation du secteur du Commerce, rappelant la création de plusieurs applications pour moderniser le secteur et éradiquer la bureaucratie. Soulignant le gain de temps que permettra ce nouveau service en termes de déplacements physiques, M. Rezig a précisé que ce portail offre aux opérateurs la possibilité de publier leurs comptes avec paiement des frais de la publication. Pour encourager les opérateurs économiques à utiliser ce portail, une réduction des frais de publication est offerte en cas de dépôt électronique, a-t-il ajouté.

A ce propos, le ministre a fait savoir que si le dépôt des comptes sociaux "en ligne" reste facultatif

pour l'exercice 2020, il sera obligatoire à partir de 2021.

Par ailleurs, le ministre a annoncé que l'inscription au Registre du commerce (demande et délivrance du Registre) sera bientôt via le portail électronique pour toutes les wilayas du pays.

Mettant en avant les efforts de son département en matière de modernisation et numérisation du secteur, M. Rezig a cité le système informatique mis en place pour le suivi des opérations d'approvisionnement du marché en lait subventionné (sachets) qui a permis, en collaboration avec les services du ministère de l'Agriculture, de détecter les points faibles et les dysfonctionnements dans la chaîne de production et de distribution.

Il a rappelé, en outre, le système de contrôle et de répression de la fraude aux frontières qui assure la traçabilité des conteneurs de marchandises, dès leur sortie du port jusqu'à leur arrivée à destination.

Évoquant le système informatique encadrant la gestion des opérations de répression de la fraude, M. Rezig a indiqué que "l'expérience a été lancée, l'an dernier, à Alger. Nous comptons procéder à son évaluation avec le Centre du

registre de commerce avant sa généralisation en 2021 à travers 48 wilayas (...). A l'avenir, l'agent de contrôle comptera sur sa tablette électronique pour accomplir ses missions". Ent re autres mesures visant à moderniser le secteur, le ministre du Commerce a rappelé l'opération de contrôle des produits de large consommation et leurs prix moyens à travers toutes les wilayas du pays ainsi que le système informatique d'alerte pour les produits à risque pour le consommateur.

Concernant l'encouragement des exportations dans le cadre de la diversification de l'économie nationale, le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai a souligné que son département œuvre à renforcer et à accompagner l'exportation, saluant la création d'une commission d'écoute au profit des exportateurs au niveau du ministère et la mobilisation des moyens pour leur accompagnement et leur encouragement.

En janvier 2020, un total de 3.225 factures d'importation en attente de remboursement de frais de transport entre 2016 et 2019 ont été enregistrées, a-t-il indiqué, précisant que ces dossiers ont été régularisés dans un délai de trois

mois. "Nous nous sommes rattrapés et sommes sur le point de rembourser les factures d'importation de 2020, ce qui permet d'améliorer la situation financière des entreprises qui activent dans ce domaine", a-t-il rassuré.

Concernant les postes frontaliers du Sud pour la relance du Commerce extérieur avec les pays voisins, il a déclaré que le ministère du Commerce a créé, à cet effet, une commission qui coordonne actuellement avec le ministère de l'Énergie pour le lancement de projets de distribution du carburant et du gaz au Mali et au Niger. A une question sur le dégel de l'exportation à l'exception des produits subventionnés ou ceux dont la production nécessite des produits subventionnés, M. Bekkai a précisé que la décision du gel a été prise suite à la conjoncture sanitaire. Toutefois, nous avons enregistré un excédent de certains produits, c'est pourquoi nous avons rouvert l'exportation aux opérateurs économiques.

"Une cellule de veille" œuvre, en coordination avec tous les secteurs, à garantir la stabilité du marché et éviter que l'exportation se fasse au détriment des besoins du marché national.

OPEP

Le prix moyen du panier de l'Opep à 45,21 dollars

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts dont le Sahara Blend algérien, s'est établi à 45,21 dollars mardi, contre 45,01 dollars la veille, a indiqué l'Organisation mercredi sur son site web.

Pour soutenir les prix de l'or noir en chute libre depuis la crise sanitaire du Covid 19, l'Opep et ses alliés (Opep+) avait conclu en avril dernier un accord portant une baisse massive de leur production s'étalant sur deux ans.

L'entrée en vigueur de cet accord, qualifié d'historique et la reprise progressive de la demande sur le marché mondial, ont permis une amélioration relative des prix.

En ce début de mois d'août, les pays signataires de l'accord ont entamé la troisième phase



de la réduction portant une baisse de 7,7 millions de dollars.

Il s'agit d'une baisse moins que celles appliquées en mai, juin et juillet mais cela n'a pas empêché les prix de l'or noir de débiter le mois courant en hausse, alors que plusieurs analystes s'attendaient à une chute des prix. Le Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le Sahara Blend algérien, avait fini la séance du mercredi à plus de 45,30 dollars, en hausse de 0,71% par rapport à la clôture de lundi.

RUSSIE

Le PIB chute de 8,5% au deuxième trimestre

L'économie russe s'est contractée de 8,5% au deuxième trimestre sur un an, selon la première estimation publiée mardi par l'agence de statistiques Rosstat, qui reflète la chute attendue face à l'épidémie de coronavirus et la crise pétrolière.

Entre avril et juin, la croissance a diminué "dans tous les secteurs de l'économie à l'exception de l'agriculture", a précisé l'agence statistique russe dans un communiqué.

Cette chute se trouve dans la fourchette prévue par la Banque centrale (entre -8% et -10%), et est même légèrement moins prononcée que prévu par le gouvernement (-9,5%).

Selon Rosstat, les secteurs ayant enregistré la chute la plus importante sont les matières premières (le secteur minier -10,3%), les ventes de détail (-16,6%), le transport de passagers (-79%) et les services à la population, dont le volume a baissé de 37,2%.

En revanche, la production agricole a enregistré une croissance de 3,1% sur un an. En 2019, l'économie s'était accélérée en fin d'année après un premier semestre morose, enregistrant une croissance atone de 1,3% pour l'année.

L'année 2020 devait être celle de la reprise, le Kremlin ayant lancé des projets nationaux, dont des investissements d'envergure, pour soutenir l'économie.

Mais la crise pétrolière qui a commencé en mars, puis le choc provoqué par l'épidémie de coronavirus ont impacté l'économie russe, amenant le gouvernement à mettre en place des mesures de confinement strictes dès fin mars, le mois d'avril ayant été complètement chôme, ainsi que le début du mois de mai.

Mi-juillet, le président Vladimir Poutine avait affirmé que la Russie était parvenue à limiter le choc de l'épidémie de coronavirus sur l'économie du pays, qui amorçait désormais une reprise "progressive".

ASIE - MARCHÉS - BOURSE

Les Bourses asiatiques en ordre dispersé

Les grandes Bourses asiatiques ont terminé en ordre dispersé mercredi, Tokyo et Hong Kong clôturant en hausse, tandis que Shenzhen et Shanghai finissaient la séance dans le rouge.

A Tokyo, les échanges ont été soutenus par un yen bon marché, malgré la clôture dans le rouge de Wall Street la veille accusant l'impasse des négociations aux Etats-Unis sur les aides aux Américains.

L'indice vedette Nikkei a gagné 0,41% à 22.843,96 points, tandis que l'indice élargi Topix est monté de 1,23% à 1.605,53 points.

Moins d'une heure avant la clôture de la Bourse new-yorkaise mardi, les grands indices eux étaient tous passés dans le rouge à la suite de déclarations du patron des répu-

blicains au Sénat, Mitch McConnell, qui s'est montré sceptique sur la reprise des négociations relatives aux nouvelles mesures budgétaires de soutien à l'économie américaine.

La Maison Blanche et les démocrates continuent de se rejeter la responsabilité après deux semaines de discussions tendues. Donald Trump a signé samedi quatre décrets de mesures temporaires, qui risquent toutefois d'être contestées en justice. Mais profitant d'un taux de change yen-dollar favorable aux entreprises nipponnes exportatrices, la Bourse est restée dans le vert. Toutefois, "les gains ont été limités" car un Nikkei approchant les 23.000 points favorise les prises de bénéfices, a noté Yoshihiro Okumura, analyste, relevant que "Les

échanges devaient pour l'heure rester limités" en intensité.

A Hong Kong, où l'indice Hang Seng est monté de 1,42% à 25.244,02 points, les titres des compagnies aériennes ont été dopés par des informations de presse concernant une possible reprise, au moins temporairement, du transit par Hong Kong des vols au départ et à destination de la Chine continentale.

Le titre de la compagnie hongkongaise Cathay Pacific, qui a pourtant annoncé mercredi une perte nette semestrielle historique, a bondi de 12%.

En revanche l'indice composite de Shanghai a baissé de 0,63% à 3.319,27 points, et celui de Shenzhen a lâché 1,26% à 2.215,11 points.

ITALIE

Déflation pour le 3^{ème} mois d'affilée, une première depuis 2016

L'Italie a enregistré en juillet une nouvelle baisse des prix, pour le troisième mois consécutif, un phénomène de déflation inédit depuis 2016, a indiqué mercredi l'Institut national

des statistiques. Les prix ont diminué de 0,2% sur un mois et de 0,4% sur un an, a ajouté l'Istat. Cette baisse est due en partie aux produits énergétiques, alors que les cours du

brut ont fortement chuté en raison du coup d'arrêt du trafic aérien consécutif aux mesures de confinement instaurées pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus.

Depuis le début de l'année, les prix ont reculé de -0,1%, a ajouté l'Istat. L'Italie a vu ses prix diminuer en mai pour la première fois depuis octobre 2016 (-0,2% sur un mois et sur un an).

DETTE

L'Argentine n'est "pas en état" d'accepter des conditions du FMI

L'Argentine n'est "pas en état" d'accepter des conditions de la part du Fonds monétaire international (FMI) avec lequel le pays sud-américain doit négocier un nouveau programme de financement de sa dette, a déclaré mardi le président Alberto Fernandez. "Je ne peux accepter aucune conditionnalité.

Je ne le peux pas parce que l'Argentine n'est pas en état" d'accepter, a déclaré le chef de l'Etat de centre gauche dans un entretien à une radio argentine en référence aux négociations avec l'institution financière qui doivent débiter prochainement. "Je demande la confiance car nous ne pouvons pas accepter des condi-

tionnalités qui nous obligeraient à faire des ajustements. Mais nous savons que nous devons remplir nos obligations", a-t-il ajouté, en référence au paiement de la dette contractée auprès du FMI.

L'Argentine a reçu 44 milliards de dollars d'un prêt total de 57 milliards accordés en 2018 par le FMI sous le mandat de l'ex-président de centre droit Mauricio Macri (2015-2019). Les premières échéances de cet emprunt tomberont fin 2021. Lors de sa prise de fonction fin 2019, Alberto Fernandez avait refusé le décaissement des dernières tranches et proposé la négociation d'un nouveau programme de

financement avec le FMI. Alberto Fernandez a rappelé le soutien accordé par le FMI à l'Argentine pendant les longs mois de négociations avec les créanciers pour la restructuration de 66 milliards de dollars de dette émis sous législation étrangère, qui ont abouti début août à un accord.

Pour le président argentin, "si le Fonds a dit, comme c'était le cas, que la dette n'est pas soutenable c'est parce qu'il estimait que l'Argentine ne pouvait pas mobiliser de moyens (supplémentaires). C'est la même chose que de dire que l'Argentine n'a pas les moyens d'un ajustement".

MAROC - ETATS-UNIS - RUSSIE

Washington évoque des "indices" de dumping sur les exportations marocaines d'engrais

Les conclusions préliminaires de l'enquête, menée par la Commission américaine du commerce international (USITC), sur les engrais phosphatés importés du Maroc et de la Russie révèlent "une indication raisonnable" de dumping qui a impacté négativement les producteurs américains.

Dans un communiqué rendu public la Commission américaine a indiqué avoir "déterminé une indication raisonnable" des préjudices subis par l'industrie américaine des phosphates du fait "des importations d'engrais phosphatés, prétendument subvention-

nées par les gouvernements du Maroc et de la Russie". Les conclusions préliminaires de la Commission sont nécessaires pour la poursuite de cette enquête. Le président d'USITC, Jason E. Kearns, le vice-président Randolph J. Stayin et les commissaires David S. Johanson, Rhonda K. Schmidlein et Amy A. Karpel ont voté pour la poursuite des investigations, précise le communiqué. "A la suite de la décision positive de la Commission, le département du commerce américain poursuivra ses enquêtes en matière de droits compensateurs

concernant les importations de ces produits en provenance du Maroc et de Russie", relève la Commission qui prévoit de rendre les premiers résultats de cette investigation vers le 21 septembre prochain. L'enquête sur les engrais phosphatés importés du Maroc et de la Russie a été ouverte en juillet dernier après des soupçons de subventions injustifiées qui auraient lésé les producteurs américains de fertilisants.

Le dumping, une pratique jugée déloyale par l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), consiste à exporter des produits à

l'étranger en leur appliquant un prix inférieur à celui qui est pratiqué sur le marché. En 2019, les exportations du Maroc d'engrais phosphatés vers le marché américain se sont chiffrées à environ 729 millions de dollars, alors que celles de la Russie ont totalisé la somme de 299 millions de dollars, selon les données du département du Commerce américain.

Les Etats-Unis et le Maroc sont liés depuis 2004 par un accord de libre-échange mais qui ne s'applique pas au Sahara Occidental occupé d'où sont provenus en majorité les engrais phosphatés.

UE - ÉCONOMIE

Hausse de 9,1% de la production industrielle en juin

La production industrielle a augmenté de 9,1% en juin tant dans la zone euro que dans l'UE, après avoir rebondi en mai à la suite du déconfinement, a indiqué mercredi Eurostat, l'office européen des statistiques.

Cet indice avait rebondi en mai (+12,3% comparé à avril) grâce à la sortie du confinement, après une dégringolade historique en avril (-18,2%) dans les 19 pays de la zone euro, selon des chiffres corrigés des variations saisonnières. Pour les 27 pays de l'UE, cet indice avait augmenté de 11,6% en mai par rapport au mois précédent.

L'indice de juin est néanmoins en baisse par rapport au même mois de 2019, précise Eurostat (-12,3% dans la zone euro et -11,6% dans l'UE).

Les plus fortes hausses par rapport à mai de la production industrielle ont été enregistrées en Slovaquie (+21,7%), en Hongrie (+17,1%) et en Roumanie (+16,3%). Les baisses ont affecté la Belgique (-1,4%) et la Finlande (-0,8%). Dans l'UE et par rapport à juin 2019, les baisses les plus marquées ont été relevées au Portugal (-14,8%), en Allemagne et en Espagne (-14,1% chacune) et en Italie (-13,7%). Une hausse de 4,5% a été observée en Irlande.

AÏN DEFLA 52 mosquées concernées par la décision de réouverture samedi prochain

Au total, 52 mosquées répondant aux normes édictées par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs en matière de lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) seront rouvertes de manière graduelle à partir du 15 août prochain à l'échelle de la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris mardi du directeur local du secteur.

"Quelque 52 mosquées disposant chacune d'une capacité d'accueil de 1 000 places tel que décrété par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) seront rouvertes de manière graduelle à partir du 15 août prochain à l'échelle de la wilaya de Aïn Defla", a indiqué Djillali Fkir, mettant l'accent sur la nécessité, pour les fidèles, de respecter les mesures préventives mises en place à cette occasion. Tout en notant que l'accès aux mosquées ne se fera, à la date indiquée, qu'après l'appel à la prière (El adhan), il a relevé la nécessité pour chaque fidèle de procéder aux ablutions (wudu) chez lui et de se munir de son propre tapis (sadjada) en prévision de l'accomplissement de la prière collective.

"L'islam accorde une place importante à la prière collective compte tenu du fait qu'elle renvoie à la cohésion de la umma (communauté), mais compte tenu des chamboulements provoqués par la crise sanitaire, il est du devoir de chaque fidèle d'accomplir ce pilier de manière à en saisir la finalité profonde et, par ricochet, ne pas nuire à ces coreligionnaires", a-t-il observé.

En prévision de la réouverture des mosquées, le Croissant Rouge Algérien (CRA) de Aïn Defla a, de son côté, lancé une opération de nettoyage et de désinfection de grande envergure des mosquées afin de garantir aux fidèles les conditions optimales de sécurité et d'en éloigner le spectre de la contamination.

"Les fidèles se doivent de contribuer pleinement à la réussite de l'opération de réouverture des mosquées par le strict respect des règles imposées par les autorités sanitaires dans le cadre de la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus afin qu'ils puissent renouer avec les maisons de culte loin de tout danger", a soutenu le président de l'antenne locale du CRA, Mourad Khoudimi. Tout en se réjouissant de la réouverture des mosquées, les citoyens de Aïn Defla n'en ont pas moins relevé l'importance du respect strict des gestes barrières instaurés pour endiguer la propagation de l'épidémie. "En n'autorisant que la réouverture des mosquées dont la capacité d'accueil dépasse 1 000 places atteste clairement du souci de réunir les meilleures conditions à même de garantir les gestes barrières dont, notamment, la distanciation physique, d'où l'impératif de s'y conformer de manière scrupuleuse", a-t-on soutenu à l'unisson.

ORAN 170 mosquées concernées par la décision de réouverture

La direction des affaires religieuses et wakfs d'Oran a recensé 170 mosquées d'une capacité d'accueil d'au moins de 1.000 fidèles chacune à travers la wilaya, concernées par la décision portant réouverture graduelle des mosquées à partir du 15 août en cours, a-t-on appris du chef de service culture islamique et enseignement coranique à cette direction, Mokhfi Boukhemacha.

Depuis l'annonce de cette décision, plusieurs réunions ont été organisées avec les imams des mosquées des dairas pour préparer la réouverture et expliquer les dispositions prises dans ces mosquées et le devoir des fidèles de respecter les mesures préventives pour lutter contre la propagation du coronavirus. Parmi ces dispositions figurent la fermeture des salles d'ablutions, la mise du gel hydroalcoolique à la portée des fidèles, le port obligatoire du masque de protection, le respect de la distanciation physique et l'apport de tapis individuels pour la prière. Les mosquées concernées par la réouverture font l'objet de désinfection et de stérilisation, opérations dont elles ont fait l'objet depuis la déclaration de la pandémie, et auxquelles ont contribué des associations locales.

La wilaya d'Oran compte plus de 600 mosquées, selon la même source.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE Le premier Centre algérien de développement de la jeunesse inauguré à Aïn Benian

Le ministre de la Jeunesse et des Sports Sid Ali Khaldi a inauguré mardi à la maison de jeunes d'Aïn Benian (w. d'Alger) le premier Centre algérien de développement dédié à la jeunesse.



Il a indiqué, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse (12 août), que ce projet "incarne le partenariat entre son secteur et les associations de jeunes, lequel couvre la gestion collaborative des maisons de jeunes, le forum numérique de la jeunesse algérienne et une série de consultations avec cette frange de la société et les associations supervisées par le ministère, avec pour objectif d'associer les jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan national de la jeunesse".

Ce nouveau centre qui se veut un "pôle pilote" vise à "former et accompagner" les jeunes et les associations de jeunes et à "renforcer leurs capacités en les associant à la vie publique", a-t-il ajouté.

Il constitue également "une force de proposition et un laboratoire d'idées, d'initiatives et de projets de jeunes pour la mise en œuvre des politiques publiques conce-

nant la jeunesse", a soutenu M. Khaldi. Il a rappelé que "l'Algérie, de par son expérience dans le domaine de la jeunesse, montre son engagement en faveur du Programme des Nations Unies pour la jeunesse visant à permettre aux jeunes de participer à la vie publique à travers des politiques publiques démocratiques et durables contribuant à la

consolidation de la relation entre les jeunes et les institutions étatiques". De son côté, le responsable de l'information de ce Centre, Mohamed Amine Zellig, a précisé que cet établissement "dédié au développement de la jeunesse vise à identifier et à promouvoir les initiatives des jeunes et des organisations de la société civile". Il s'emploiera à enrichir les discus-

sions sur la jeunesse en Algérie et à former et appuyer les jeunes et leurs organisations associatives et soutiendra le ministère de la Jeunesse et des Sports dans la mise en œuvre du Plan national consacré à cette frange de la société, a-t-il expliqué.

Le centre comprend quatre pôles prévoyant des animations de jeunes, des programmes ouverts et diversifiés en faveur des jeunes suivant une approche audiovisuelle et la formation et l'accompagnement dans la gestion de l'action associative.

Il compte également le pôle scientifique qui se veut "un laboratoire d'idées innovantes et de recherche visant à renforcer la participation des jeunes à la promotion de la démocratie participative locale par l'élaboration d'études et de rapports de diagnostic sur les questions de jeunes à soumettre à la tutelle avec la participation d'experts".

SÉISME DE MILA

Benhabiles : "plus de 200 tonnes d'aides alimentaires pour les familles affectées"

Plus de 200 tonnes de diverses aides alimentaires ont été réservées aux familles affectées par le séisme de Mila, a révélé mardi à Ferdjioa (Ouest de la wilaya) la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Saïda Benhabiles.

Cinquante (50) tonnes de ces aides (denrées alimentaires) acheminées vers la wilaya de Mila ont été octroyées par des commerçants à l'initiative du ministère du Commerce, alors que la quantité restante constitue des dons de bienfaiteurs "et seront octroyés en toute transparence", a précisé Mme.

Benhabiles au centre de collecte des aides, situé à Ferdjioa.

Faisant état d'autres aides "en route

vers Mila", la même responsable a déclaré que le CRA s'attèle à "assurer des services complémentaires", rappelant "l'importance des efforts déployés par l'Etat dans le cadre de la prise en charge des répercussions de cette catastrophe naturelle". Au cours d'une rencontre avec les représentants du CRA, venus de différentes wilayas du pays tenue dans une des salles de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ferdjioa, Mme. Benhabiles a insisté sur l'importance d'offrir des services "de qualité" notamment aux personnes transférées vers des centres d'accueil qui vivent, a-t-elle soutenu "dans des conditions particulières même si toutes les conditions ont été

assurées pour mieux les accueillir".

"Les aides doivent être acheminées de manière préservant la dignité des citoyens et sans exclusion des familles qui n'ont pas rejoint le centre d'accueil", a insisté Mme.

Benhabiles, rappelant le rôle humanitaire du CRA en matière d'accompagnement, gestion, et organisation, notamment lors des situations inconfortables engendrées par les catastrophes naturelles.

La présidente du CRA avait procédé à son arrivée à la commune de Ferdjioa à la remise d'aides et équipements médicaux à l'établissement public hospitalier, (EPH) Mohamed Medahi.

Installation d'une brigade de secours et intervention sous les décombres (protection civile)

Une brigade de secours et d'intervention sous les décombres a été installée mardi à Mila par les services de la direction locale de la protection civile.

Cette nouvelle brigade forte de 153 éléments tous grades confondus dont des médecins équipés en matériels nécessaires pour intervenir en cas de catastrophe naturelle venus des wilayas d'Oum El Bouaghi et Batna, se trouve actuellement à proximité de la résidence universitaire Abdelhafid Boussouf au chef lieu de wilaya, a-t-on fait savoir. L'installation de cette brigade s'inscrit dans le cadre

de la stratégie mise en place par la Direction générale de la protection civile (DGPC) visant à assurer une intervention rapide et efficace en cas d'éventuelles secousses telluriques menaçant la vie des citoyens, a-t-on précisé. La même source qui a affirmé que les efforts de lutte contre la propagation du coronavirus se poursuivent notamment parmi les personnes affectées par le tremblement de terre qui a frappé récemment la région, a fait état de la mobilisation de tous les moyens humains et logistiques nécessaires pour préserver la vie des citoyens et leurs biens.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 personnes décédées et 181 autres blessées durant les dernières 24h

Neuf personnes ont trouvé la mort et 181 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route enregistrés dans différentes wilayas du pays durant les dernières 24 heures, indique mercredi la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi avec quatre (04) personnes décédées et 06 autres blessées, précise la même source.

A noter également, que quatre (4) cas de décès par noyade, en mer et dans des retenues d'eau, ont été enregistrés à Skikda, Mascara, Mostaganem et Chlef.

Les corps des victimes ont été repêchés par les unités de la Protection civile.

Par ailleurs, le dispositif de lutte contre

les incendies de forêts et récoltes a enregistré durant la même période 65 incendies, dont 36 incendies de forêts, 08 incendies de maquis, 21 incendie d'herbe, 07 incendies de récoltes, ayant causé des pertes estimées 441 ha de forêt, 84 ha de maquis, 213 ha d'herbes, 1600 bottes de foin, 3402 arbres fruitiers et 300 palmiers brûlés.

En ce qui concerne les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la protection civile ont effectué durant la même période 58 opérations de sensibilisation à travers 15 wilayas (38 communes), rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation

physique.

Les unités de la Protection civile ont effectué 93 opérations de désinfection générale à travers 16 wilayas, où 56 communes ont été ciblées.

Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, mobilisant 359 agents tout grade confondu, 55 ambulances, 45 engins, ainsi que la mise en place des dispositifs de surveillance dans 30 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers 10 wilayas: Alger, Mostaganem, El Tarf, Tipaza, Guelma, Oran, Constantine, Boumerdes, Annaba et El-Oued.

MAURICE - ENVIRONNEMENT

Arrivée d'experts de l'Onu pour lutter contre la marée noire

Une équipe d'experts de l'Onu est arrivée mardi sur l'île Maurice pour participer aux efforts pour empêcher la fuite d'hydrocarbures d'endommager encore plus son environnement, de nouvelles fissures étant apparues dans la coque du bateau échoué.

Des équipes d'intervention étaient engagées dans une course contre-la-montre pour pomper les hydrocarbures qui se sont échappés du vraquier MV Wakashio.

Le bateau, appartenant un armateur japonais, et qui transportait 3.800 tonnes de fioul et 200 tonnes de diesel, a heurté le 25 juillet un récif à Pointe d'Esny.

L'équipe composée d'experts de différentes agences des Nations unies apportera son "soutien aux efforts pour atténuer l'impact de la fuite de pétrole sur les ressources naturelles et la population", a indiqué un communiqué du bureau de l'Onu à Maurice.

Les autorités ont prévenu que le bateau pourrait se scinder en deux à tout moment, des fissures dans la coque s'élargissant de jour en jour.

Le Japon a dépêché lundi une équipe de six membres, dont des gardes-côtes, pour aider les autorités mauriciennes.



ciennes. Selon la Mitsui OSK Lines, la société japonaise qui exploite le navire, 1.180 tonnes de fioul se sont déjà déversées dans les eaux d'un bleu surnaturel qui font la réputation de l'île Maurice.

Il reste encore quelque 1.800 tonnes de fioul à bord du navire, a ajouté Mitsui OSK Lines. "Nous confirmons que

la fissure dans la coque du bateau s'est élargie.

Depuis que le navire est incapable de naviguer d'une manière autonome, il est amarré à un remorqueur, ainsi il ne dérivera pas même s'il se brise", a indiqué un communiqué de la société.

Des sources proches de l'enquête, s'exprimant sous

couvert de l'anonymat, ont indiqué que le MV Wakashio faisait route de la Chine au Brésil. Le capitaine, de nationalité indienne, et des membres de l'équipage étaient interrogés mardi par la police.

Les autorités cherchent à déterminer pourquoi le bateau naviguait si près des côtes mauriciennes.

"Tout dépendra de ce que les experts sud-africains arrivent à prélever de la boîte noire du Wakashio ..." a-t-on expliqué de sources proches des enquêteurs.

Maurice et ses 1,3 million d'habitants dépendent de la mer pour leur alimentation et le tourisme, crucial pour l'économie.

L'île Maurice possède parmi les plus beaux récifs coralliens du monde et constitue un sanctuaire pour une faune rare et endémique, ainsi qu'une destination prisée pour son environnement préservé.

FRANCE - GRANDE BRETAGNE - MIGRANTS
Londres et Paris envisagent de rendre la Manche "impraticable"

La Grande-Bretagne et la France vont coopérer pour élaborer un nouveau plan permettant de rendre la Manche "impraticable" pour les traversées clandestines de migrants, a déclaré mardi le secrétaire d'Etat britannique à l'Immigration, Chris Philp, en visite à Paris.

A l'issue d'une réunion qualifiée de "constructive" avec ses homologues français, il a ajouté qu'il était trop tôt pour se prononcer sur des engagements financiers entre Paris et Londres mais a assuré que le gouvernement français, comme le britannique, jouait inacceptable le niveau atteint par les traversées clandestines.

"Nous avons réaffirmé notre engagement partagé et inébranlable de faire en sorte que cette traversée de la Manche soit impraticable", a dit le secrétaire d'Etat britannique, indiquant que la France allait se doter d'un coordinateur chargé de ce dossier. "Elle est facilitée par des bandes criminelles impitoyables et met des vies en danger", a ajouté Chris Philp.

"Si nous pouvons rendre cette voie impraticable, ce que nous sommes déterminés à faire, alors les migrants n'auront plus aucune raison de venir en France", a-t-il poursuivi. Mardi, une vingtaine de migrants ont été interpellés et escortés jusqu'à Douvres par la police des frontières britannique.

ITALIE - TOURISME

Des régions imposent une quarantaine aux voyageurs de retour de pays européens

Plusieurs régions d'Italie vont imposer une quarantaine aux voyageurs de retour de certains pays européens considérés comme à risque pour la propagation du coronavirus, a rapporté mercredi la presse italienne.

Une quarantaine est désormais obligatoire dans les régions de Pouilles (sud) et de Campanie (sud) pour les voyageurs de retour d'Espagne, de Grèce et de Malte. "Ces deux derniers jours, nous avons enregistré de nombreux cas positifs de résidents des Pouilles de retour de ces trois pays où la

circulation du virus est importante", a expliqué le président des Pouilles, Michele Emiliano. La Sicile se prépare à appliquer la même mesure, ont annoncé les autorités locales. Le président de la région d'Emilie-Romagne (centre) doit signer mercredi un décret imposant un test à tous les voyageurs en provenance des mêmes trois pays.

Les voyageurs arrivant de Croatie devront aussi se mettre en quarantaine.

Les autorités sanitaires de ces régions d'Italie craignent une nouvelle vague de contaminations provoquée par les

vacanciers ayant fréquenté plages, soirées et lieux publics dans des pays de l'espace Schengen aujourd'hui plus exposés au virus.

Le gouvernement central prépare de nouvelles mesures pour éviter une résurgence du virus affectant plusieurs pays européens comme l'Espagne.

L'Italie, qui reste fermée aux ressortissants des Balkans et exige une quarantaine pour les voyageurs en provenance de Roumanie et de Bulgarie, s'inquiète d'être "encerclée" par cette hausse des contaminations chez ses voisins européens. La péninsule reste

pour le moment relativement épargnée et les autorités jugent la situation sous contrôle. L'Italie a imposé un cordon sanitaire avec certains pays, fermant ses portes aux voyageurs en provenance du Kosovo, de Serbie, du Montenegro, de Bosnie, de Macédoine du Nord et de Moldavie. Ceux venant de Bulgarie et de Roumanie doivent observer une quarantaine et un suivi médical.

A ce jour, plus de 251.000 personnes ont été contaminées par le nouveau coronavirus en Italie qui a également recensé 35.000 décès.

CHINE

La Chine assouplit les conditions d'entrée pour les Européens

La Chine a assoupli les conditions d'entrée des ressortissants de 36 pays européens, facilitant l'accès au visa pour les personnes déjà titulaires d'un permis de séjour mais bloquées à l'étranger depuis quatre mois pour cause d'épidémie.

La Chine, où le nouveau coronavirus a fait son apparition fin 2019, a fermé ses frontières fin mars alors que l'épidémie

marquait le pas chez elle mais se répandait dans de nombreux pays.

Des étrangers titulaires d'un permis de séjour chinois se sont ainsi retrouvés bloqués à l'extérieur du pays sans pouvoir rentrer en Chine.

Mais plusieurs ambassades de Chine en Europe ont publié mercredi sur leur site internet un communiqué stipulant que les personnes en possession d'un per-

mis de séjour en cours de validité pouvaient désormais "demander un visa chinois à titre gratuit".

Parmi les pays concernés figurent l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, la Pologne, le Royaume-Uni et la Suisse.

Le bilan de l'épidémie en Chine se monte officiellement à près de 85.000 contaminations, dont 4.634 mortelles.

MEXIQUE

13 morts et 24 blessés dans un accident de bus

Au moins treize personnes ont perdu la vie et 24 autres ont été blessées dans un accident de bus survenu mardi près de la capitale Mexico, ont annoncé les autorités locales. Les morts sont cinq hommes, cinq femmes et trois mineurs, a précisé à la presse le porte-parole du Service des urgences de l'Etat de Mexico. L'accident s'est produit près de la ville de Toluca, sur l'autoroute reliant Mexico à Jalisco, lorsqu'un bus de transport public s'est renversé au niveau de la municipalité de Ocoyoacac, relevant de l'Etat du Mexico.

Les images obtenues par les médias locaux montrent un bus dont l'avant a été partiellement broyé sous la violence du choc. L'autoroute Mexico-Toluca est l'une des plus fréquentées du pays.

De nombreux Mexicains vivant en périphérie de Mexico empruntent chaque jour pour se rendre au travail dans cette mégapole de plus de 20 millions d'habitants ainsi que de nombreux camions.

CORÉE DU SUD
Le taux de chômage grimpe à 4%

La Corée du Sud a enregistré pour le 5ème mois consécutif des pertes d'emplois portant le taux de chômage à 4% en raison de l'impact de la pandémie Covid-19 sur l'ensemble de l'économie du pays.

Pour le mois de juillet, la Corée du Sud a totalisé une perte de 277.000 emplois, révèle un rapport de Statistique Corée (KOSTAT), publié mercredi.

Il s'agit de la baisse la plus longue depuis les huit mois de recul qui ont été enregistrés en 2009 sur fond de la crise financière mondiale. Ce taux de chômage a été aussi le plus élevé pour un mois de juillet depuis 2000. Selon les prévisions, la situation de l'emploi en Corée du Sud devrait s'améliorer dès le mois de mai. Or, les fortes pluies de mousson, qui ont frappé le pays ces dernières semaines, ont eu un impact négatif sur le rétablissement économique.

THAÏLANDE

Atterrissage d'urgence d'un avion de la marine sans roue avant

Un avion de la marine thaïlandaise a réussi, mardi un atterrissage d'urgence dans un aéroport du sud du pays, malgré une roue avant défectueuse.

En dépit de la défaillance, l'appareil - un F27 Mk 200 anti-sous-marins de la marine thaïlandaise - a atterri sur la piste de l'aéroport de la pro-

vince de Narathiwat, a déclaré le vice-amiral Prachachat Sirisawat, porte-parole de la marine, cité par des médias, précisant que les deux pilotes et les douze passagers étaient tous sains et saufs.

Le train d'atterrissage avant de cet avion à turbopropulseur n'a pas réussi à sortir de son compartiment, obli-

geant les pilotes à effectuer un atterrissage sans roue avant sur l'aéroport commercial, a indiqué le porte-parole de la marine. Ne disposant que d'une seule piste, l'aéroport a été temporairement fermé en raison de l'incident, ce qui a obligé un avion Airbus A320 de Thai Smile Airways à aller se poser sur l'aéroport de Hat

Yai, dans la province de Songkhla.

Le F27 Mk200, rattaché à la Première zone navale thaïlandaise, a traversé le golfe de Thaïlande depuis l'aéroport U-tapao, dans la province de Rayong (est), jusqu'à cet aéroport situé dans une province près de la frontière sud du pays.

S A N T É - A L G É R I E

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Saïdal entame la production davantage de quantités d'Hydroxychloroquine

Le ministre délégué à l'Industrie pharmaceutique Lotfi Benbahmed a annoncé mardi à Alger que le Groupe pharmaceutique SAÏDAL a entamé la production de plus de quantités d'Hydroxychloroquine, destinée au traitement des personnes atteintes de Coronavirus.

Lors d'une visite au site de production de Saïdal à El-Harrach, M. Benbahmed a précisé que le premier lot de près de 300.000 boîtes sera remis gratuitement à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH). Il a indiqué, à ce propos, que les efforts se poursuivront, notamment à travers la mission diplomatique algérienne en Inde, pour acquérir les matières premières nécessaires à la fabrication d'autres lots de ce médicament par des entreprises nationales. L'Algérie dispose de stocks suffisants d'hydroxychloroquine dépassant 220.000 boîtes au niveau de la PCH, mais "il faut anticiper toute demande éventuelle", a ajouté le ministre délégué.

De plus, les capacités locales en matière de production de l'antibiotique Azithromycine, de masques de protection et de gel hydroalcoolique sont à niveaux suffisants par rapport aux besoins, a-t-il soutenu. En ce qui concerne le vaccin anti-Coronavirus, le ministre délégué a affirmé qu'un travail est en cours au niveau d'une commission mixte composée de toutes les parties concernées et pilotée par le ministère de la Santé et la PCH, à l'effet de suivre et recenser les projets de production de vaccins.

A ce jour cette commission a identifié une quinzaine de projets concrets en phase d'expérimentation, a-t-il précisé faisant état de contacts avec la plupart des laboratoires à travers l'Institut Pasteur et les missions diplomatiques en vue d'obtenir le vaccin le plus rapidement possible.

En outre, M. Benbahmed a évoqué des contacts "au plus haut niveau" avec des pays amis de l'Algérie, comme la Russie et la Chine.

Cependant, et s'agissant du calendrier de la campagne de vaccination, le ministre délégué a indiqué que "les choses ne sont pas encore claires", mettant l'accent sur la nécessité de continuer à respecter les mesures de prévention.

La production nationale appelée à augmenter de 400 millions USD

Par ailleurs, M. Benbahmed a souligné l'impérative "redynamisation du Groupe Saïdal pour l'ériger en pôle pharmaceutique par excellence, à travers des mesures même de permettre une meilleure et optimale exploitation des potentiels considérables dont dispose ce Groupe.

Mettant en avant la nécessité d'une nouvelle stratégie permettant à Saïdal d'être au diapason des grands laboratoires, il a expliqué qu'il faudrait, pour s'adapter au développement accéléré du secteur pharmaceutique, orienter les nouveaux investissements vers la production de médicaments plus innovants, comme l'insuline, les anticancéreux et les dérivés de sang.

L'Algérie s'emploie à diversifier son industrie pharmaceutique locale pour couvrir quelque 70% les besoins du marché dans les deux années à venir contre 50% actuellement.

Ceci permettra de porter la valeur de la production nationale à environ 400 millions USD à fin 2021 aux dépens des produits importés, "ce qui dérange certaines parties et suscite une résistance au changement en cours", a affirmé M. Benbahmed. Dans ce contexte, M. Benbahmed a indiqué que le décret fixant les prérogatives du ministre délégué chargé de l'Industrie pharmaceutique est actuellement à l'étude au niveau du Gouvernement en vue de sa prochaine promulgation. Des prérogatives reposant sur la création de l'environnement juridique et administratif approprié qui permet aux firmes du secteur de se développer. De son côté, le Président-directeur général (P-dg) de Saïdal, Fatouma Akacem, a affirmé que la production et la distribution gratuite du premier lot d'Hydroxychloroquine s'inscrivent dans le cadre de la contribution aux efforts nationaux de lutte contre l'épidémie, partant de la vocation du Groupe de "société citoyenne".

Mme Akacem a mis en avant la volonté de son Groupe de retrouver sa place sur le marché national et les marchés extérieurs, notamment limitrophes et africains. Soulignant que la nouvelle stratégie du Groupe repose sur la recherche et le développement, elle a rappelé la réalisation d'un centre spécialisé en la matière à Sidi Abdallah en attendant son équipement en matériels nécessaires. Le site de production Saïdal d'El Harrach qui produit l'Hydroxychloroquine est entré en production en 2019 et s'étend sur une superficie de 39.000 mètres carrés, avec une capacité de production de 40.000 unités annuellement, de différentes catégories.

495 nouveaux cas, 364 guérisons et 11 décès

Quatre cent quatre vingt quinze (495) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 364 guérisons et 11 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr. Djamel Fourar

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 36.699 dont 495 nouveaux cas, soit 1,1 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1333 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 25 627, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

En outre, 17 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de dix (10) cas et 31 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 53 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Enfin, le même responsa-



ble a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène

et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi

appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

COVID-19

Des enquêtes en cours pour identifier les responsables des blocages des primes du secteur de la santé (Président Tebboune)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, mercredi à Alger, que des enquêtes sont en cours pour identifier les responsables des blocages concernant l'octroi des primes incitatives destinées aux travailleurs du secteur de la santé, mobilisés dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19).

"Des décisions incitatives visant à encourager les travailleurs du secteur de la santé mobilisés contre le coronavirus ont été prises lors du Conseil des ministres", a rappelé le président Tebboune, lors de la rencontre gouvernement-walis. Le chef de

l'Etat s'est interrogé, dans ce sens, sur les motifs du retard (trois mois) accusé dans "l'application de ces décisions concernant l'attribution des primes incitatives destinées exclusivement aux personnels de la santé", relevant le rôle des walis et responsables dans pareille situation.

Le Président de la République a, à cette occasion, mis en garde contre des "forces d'inertie" qui oeuvrent contre la stabilité du pays "avec la complicité de parties au sein de l'administration qui escomptent une situation de chaos", annonçant des enquêtes, en cours, dans ce sens. Ces

enquêtes visent à savoir "qui a fait quoi ?" et "qui bloque ?", a-t-il ajouté.

Il a affirmé que l'objectif de ces actes est de "bloquer" le processus de développement entamé par le pays, tout en ordonnant l'application "immédiate" de ces décisions.

Le chef de l'Etat a indiqué que ceux qui appréhendent la mise en oeuvre des décisions du gouvernement par crainte de poursuites judiciaires, doivent se mettre à l'évidence qu'ils "ne seront pas comptables de leurs actes tant qu'ils seront regardants de la réglementation".

CORONAVIRUS - SITUATION

69 décès et plus de 4.000 cas de contamination parmi les effectifs du secteur de la Santé

Le secteur de la santé en Algérie a enregistré 69 décès parmi ses effectifs et 4.025 cas de contamination parmi les corps médical et paramédical depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), selon un dernier bilan publié, mardi, par le ministère de la Santé et de la réforme hospitalière.

Le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, Dr.

Djamel Fourar a déclaré à l'APS que "le secteur a perdu 69

travailleurs et 4025 autres ont été contaminés depuis le début de la pandémie en Algérie", déplorant "cette situation qui est en premier lieu le résultat du comportement irresponsable de certains citoyens qui ne respectent pas les règles de prévention".

Il a ajouté, dans ce sens, que la dernière victime de cette pandémie dans le secteur était le professeur Amieur, chef du service gynécologie-obstétrique et président du conseil médical à l'Etablissement public hospitalier de Zeralda (Alger ouest).

A cet effet, Dr. Fourar a appelé l'ensemble des citoyens à se conformer aux règles de prévention, en prévision de l'ouverture graduelle des mosquées, des plages et espaces de loisirs et de la forte affluence attendue en raison de la chaleur, et ce afin d'éviter le risque de contamination.

Il a, d'autre part, imputé à certains citoyens la responsabilité de la propagation de la pandémie, en raison du non-respect des gestes barrières, notamment le port du masque de protection en dépit des

efforts consentis par les autorités publiques pour endiguer la pandémie.

Il s'est, par ailleurs, félicité de l'amélioration de la situation épidémiologique ces derniers jours, avec un léger recul des cas de contamination et de décès, et des malades en réanimation.

Le bilan de lundi 10 août faisait état de 498 nouveaux cas confirmés de Covid-19 et 11 décès en 24h, contre 414 guérisons, selon le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie.

ALGÉRIE - CHINE

L'Algérie attache "la plus haute" importance à l'acquisition du vaccin

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a réaffirmé mardi que l'Algérie attachait "la plus haute" importance à l'acquisition du vaccin contre le virus Covid-19 lors d'une audience accordée à l'ambassadeur de Chine en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

Le Pr Benbouzid a souligné, lors de cette audience accordée à l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Lianhe, que "notre pays attache la plus haute importance à l'acquisition du vaccin contre le virus Covid-19, puisque les discussions se sont étendues à

l'état de disponibilité du vaccin dans les laboratoires de production chinois".

Dans sa présentation sur l'état de disponibilité du vaccin chinois, l'ambassadeur chinois a déclaré qu'il "sera prêt dans la courte période à venir".

Cette audience, qui a eu lieu en présence du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, le Pr Smail Mesbah, s'est déroulée dans le cadre de la coopération bilatérale entre la République populaire de Chine et l'Algérie dans le domaine de la santé, notamment dans ces conjonctures marquées par la propagation de la pandémie COVID-19.

La directrice générale de la pharmacie

et des équipements médicaux, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie et la directrice générale de la Pharmacie Centrale des hôpitaux ont été conviés à cette audience.

L'ambassadeur de la République populaire de Chine a salué, par ailleurs, la coopération "fructueuse et particulière" entre les deux pays, dont les origines remontent aux années soixante du siècle dernier, notamment par la concrétisation de plusieurs actions mettant en valeur l'amitié des deux pays, à travers des échanges et des missions scientifiques et médicales en Algérie.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS VIRUS - PANDÉMIE

Le point de situation dans le monde

Plus de 20 millions de cas de Covid-19 ont été officiellement recensés dans le monde, dont plus de la moitié en Amérique, selon un bilan établi mardi soir.

La pandémie a fait au moins 736.828 morts dans le monde depuis fin décembre.

Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé (164.480 décès), devant le Brésil (101.752 morts), le Mexique (53.003), le Royaume-Uni (46.526) et l'Inde (45.257).

Mais en proportion de la population, hors micro-Etats, c'est en Belgique que la mortalité est la plus élevée (832 morts par million d'habitants), devant le Royaume-Uni (685), le Pérou (645), l'Espagne (611), l'Italie (582) et la Suède (571).

Mardi, la Russie annonce être le premier pays à avoir enregistré un vaccin, baptisé "Sputnik V" (V comme vaccin, ndlr) en référence au satellite soviétique. "Je sais qu'il est assez efficace, qu'il donne une immunité durable" a déclaré le président Vladimir Poutine, qui a même affirmé qu'une de



ses filles s'était fait inoculer le vaccin. Le gouvernement espère commencer à vacciner le corps médical à partir de septembre et à mettre le vaccin en circulation le 1er janvier 2021 dans la population. Selon les autorités, 20 pays en ont pré-commandé un milliard de doses. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a réagi prudemment, rappelant que la

"pré-qualification" et l'homologation d'un vaccin passaient par des procédures "rigoureuses". De son côté, l'Indonésie a commencé à tester sur 1.600 volontaires le candidat vaccin chinois contre le coronavirus mis au point par le laboratoire Sinovac Biotech.

Il fait partie des rares vaccins en phase III, la dernière étape des essais cliniques

avant l'homologation, et est déjà testé auprès de 9.000 volontaires au Brésil.

Le président Américain Donald Trump a annoncé mardi un contrat de 1,5 milliard de dollars pour la livraison de 100 millions de doses du vaccin expérimental de la biotech américaine Moderna, le sixième contrat de ce genre depuis mai. Moderna, partenaire des Instituts nationaux de santé américain (NIH), mène l'un des trois projets occidentaux à avoir commencé la phase finale des essais cliniques sur des milliers et in fine 30.000 volontaires, en juillet, avec les alliances Oxford/AstraZeneca et Pfizer/BioNTech. Des résultats préliminaires de la première phase, sur un petit nombre de personnes, ont montré que son vaccin générerait une réponse immunitaire.

AFRIQUE - COVID-19

Plus de 1,05 million de cas confirmés, et 23.582 décès

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a révélé mardi que le nombre de cas confirmés de Covid-19 en Afrique avait fait un bond pour atteindre 1.055.964, tandis que le nombre de décès dus à cette maladie s'est élevé à 23.582.

Dans son dernier rapport de situation, le CDC Afrique, une agence de santé spécialisée de la Commission de l'Union Africaine (UA), a indiqué que le nombre de cas de Covid-19 recensés sur l'ensemble du

continent africain était passé de 1.047.218 lundi à 1.055.964 ce mardi. Le CDC Afrique a également observé que le nombre de décès dus au Covid-19 sur l'ensemble du continent avait augmenté de 329 de lundi à mardi, passant de 23.253 à 23.582. La même source, a par ailleurs déclaré que le nombre de personnes qui ont guéri d'une infection du COVID-19 s'élevait jusqu'à présent à 744.438.

L'Afrique du Sud est actuellement le pays qui compte le plus de cas de nouveau corona-

virus, avec un total de 563.598. Ce pays recense également le plus grand nombre de décès, avec 10.621 victimes jusqu'à présent, selon le CDC Afrique.

L'Afrique australe est la région la plus affectée en termes de nombre de cas confirmés, suivie par celles d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest, selon le CDC. Dans le cadre de la propagation de la pandémie sur le continent africain, le CDC Afrique a également révélé que près de 34 pays africains observaient actuellement une "fer-

meture totale des frontières" dans un effort pour enrayer la propagation de ce virus infectieux. Cette agence de santé spécialisée de l'UA, a également rappelé que quelque 41 pays appliquaient actuellement un port du masque de protection obligatoire en public, soulignant qu'éviter une crise telle que la pénurie grave de matériel de protection pour les personnels de santé "devrait être la priorité des autorités sanitaires en Afrique dans le cadre de la réponse au Covid-19".

FRANCE

La France "dans l'attente des grands laboratoires pour disposer d'un vaccin"

Le ministre de la santé français Olivier Véran a souligné mardi que la France et les Européens sont "dans l'attente de grands laboratoires pour disposer d'un vaccin", alors que la Russie a affirmé avoir développé le "premier vaccin" contre le coronavirus. "Je n'ai pas à donner ma confiance à ce vaccin russe", s'est borné à dire le ministre français interrogé sur les annonces du président russe Vladimir Poutine. "Nous ne sommes pas dans la démarche d'un médecin français, nous sommes dans une démarche européenne (...) qui travaille avec tous les grands laboratoires pour faire en sorte que nous ayons accès à un vaccin", a-t-il ajouté lors d'un déplacement dans la

station balnéaire de la Grande-Motte, près de Montpellier, dans le sud de la France. "Pour l'instant, de ce que j'ai à connaître des études scientifiques qui sont parues, nous sommes dans l'attente de grands laboratoires pour disposer d'un vaccin", a-t-il insisté. "J'espère évidemment qu'il arrivera le plus tôt possible. Certains nous parlent d'automne, d'autres nous parlent du premier semestre 2021", a-t-il ajouté. Vladimir Poutine a annoncé son ambition de mettre en production dès septembre ce qu'il présente comme le "premier" vaccin contre le coronavirus, baptisé "Sputnik V", mais pour l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), cette affirmation doit

encore être vérifiée indépendamment et scientifiquement. "L'ensemble des pays européens sous l'égide de la commission européenne, travaillent avec tous les laboratoires pour que dès qu'un laboratoire aura un vaccin qui aura fait ses preuves, nous puissions immédiatement en faire bénéficier non seulement la population française, mais aussi la population européenne, ainsi que les pays n'ayant pas forcément accès au marché des vaccins", a déclaré M. Véran. Le ministre allemand de la Santé a émis des doutes mardi sur "la qualité, l'efficacité et la sécurité" du vaccin contre le nouveau coronavirus annoncé par Vladimir Poutine.

OMS - SOINS DENTAIRES ET COVID-19 L'OMS appelle les professionnels à "minimiser" les risques de transmission

Inquiète de l'impact du Covid-19 sur les soins dentaires à travers le monde, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a édicté mardi, quelques principes à destination des professionnels pour "minimiser" les risques de transmission, appelant à éviter les procédures générant des aérosols, et trier les patients. "L'OMS suggère d'éviter ou minimiser toutes les procédures générant des aérosols, très répandues en dentisterie (équipements à haute vitesse, à ultrason, à pulvérisation, etc)", a déclaré le Dr Benoît Varenne, du Programme de santé bucco-dentaire de l'OMS lors d'une visio-conférence.

Dans ses recommandations aux autorités de la santé et aux personnels du secteur, l'or-

ganisation onusienne donne des conseils techniques pour minimiser ces procédures lorsqu'elles sont indispensables (aspiration rapide, climatisation adéquate...). Pour autant, l'OMS met également l'accent sur l'importance des soins dentaires, trop souvent laissés-pour-compte de la santé car "chers" et "non inclus dans les soins de santé universels dans de nombreux pays", selon Dr Varenne. "Les maladies dentaires sont un fardeau de santé négligé dans de nombreux pays. Elles sont sources de souffrance, d'isolement social, et même de décès", comme le noma, une forme de gangrène du visage qui affecte principalement les enfants souffrant de malnutrition, d'un mauvais état de santé général et

d'une mauvaise hygiène bucco-dentaire, a souligné le responsable du Programme de santé bucco-dentaire de l'OMS. "On estime que près de 3,5 milliards de personnes sont touchées par des affections bucco-dentaires. Plus de 500 millions d'enfants ont des caries", a-t-il rappelé.

Or, dans ce contexte déjà difficile, "les services de santé bucco-dentaire sont fortement affectés" par la pandémie de Sars-Cov-2, beaucoup ayant fermé face aux risques encourus par les personnels du secteur, tandis que la demande de soins chutaient avec des patients "ayant peur" d'y recourir. "75% des Etats membres de l'OMS ont répondu dans une enquête que leurs services dentaires avaient été par-

OMS - VACCIN L'OMS discute avec Moscou de la préqualification d'un vaccin russe

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les autorités sanitaires russes discutent du processus de préqualification éventuelle par l'OMS d'un nouveau vaccin anti Covid-19 nouvellement approuvé par Moscou, a déclaré mardi un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic.

Selon les médias, le président russe Vladimir Poutine a annoncé mardi que la Russie avait développé le premier vaccin contre le nouveau coronavirus, après moins de deux mois de tests sur les êtres humains. "Nous sommes en contact étroit avec les autorités sanitaires russes et des discussions sont en cours concernant une éventuelle pré-qualification du vaccin par l'OMS", a déclaré un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, lors d'un point de presse virtuel à Genève.

Le responsable onusien, a indiqué par ailleurs que "la préqualification de tout vaccin comprend l'examen et l'évaluation rigoureux de toutes les données requises en matière de sécurité et d'efficacité" lors des essais cliniques.

Et au niveau de l'OMS, ce processus serait le même pour tout candidat vaccin.

De plus, "chaque pays dispose d'organismes nationaux de régulation qui approuvent l'utilisation de vaccins ou de médicaments sur son territoire", a indiqué M. Jasarevic.

"Les fabricants demandent à bénéficier de la préqualification de l'OMS parce que c'est une sorte de label de qualité".

Pour obtenir ce label de qualité, il y a donc un examen et une évaluation de toutes les données requises sur la sécurité et l'efficacité qui sont recueillies lors des essais cliniques.

En sus des validations accordées dans chaque pays par les agences nationales, l'OMS a mis en place un processus de préqualification pour les vaccins mais aussi pour les médicaments.

Un projet des vaccins candidats est maintenu et mis à jour chaque semaine sur le site web de l'OMS.

Il existe actuellement plus de 160 vaccins candidats, a expliqué M. Jasarevic.

Parmi les 26 candidats qui sont au stade des essais cliniques à travers le monde, six avaient atteint fin juillet la phase 3 des essais cliniques, qui implique des tests plus étendus chez l'être humain.

Il s'agit de trois candidats vaccins développés par des laboratoires chinois, deux américains et un britannique.

Plus largement, le porte-parole de l'OMS s'est dit encouragé par la rapidité avec laquelle plusieurs vaccins candidats ont été développés. Il espère "que certains de ces vaccins se révéleront sûrs et efficaces". Il a toutefois averti que pour l'heure "il est vital d'appliquer des mesures de santé publiques qui fonctionnent".

"Nous devons continuer à investir dans le développement de vaccins et de traitements qui nous aideront à réduire la transmission à l'avenir", a conclu le porte-parole de l'OMS.

MÉLANOME LES PEaux MATES NE SE PROTÈGENT PAS ASSEZ

La crème solaire n'est pas réservée aux peaux claires. Une étude montre que les peaux mates ne sont pas assez protégées du risque de cancer de la peau.

Personne n'est à l'abri d'un risque de mélanome en l'absence de protection solaire. Une étude de l'American Osteopathic Association fait une piqûre de rappel sur les bons gestes de prévention contre cette forme la plus grave de cancer de la peau, quel que soit son phototype de peau (classification de l'OMS qui définit les différents types de peau). L'enquête menée auprès de 434 Américains âgés de 18 à 29 ans résidant dans l'Etat de Floride conclut que les jeunes sondés sont parfois trop confiants face aux dangers de l'exposition solaire prolongée. Les peaux mates et noires en particulier, phototypes élevés et moins vulnérables aux coups de soleil que les phototypes faibles (peaux claires et très claires), ont tendance à sous-estimer l'importance d'utiliser un filtre solaire. Or, comme le rappelle l'Institut national du cancer (Inca), quel que soit le type de peau, il est recommandé de se prémunir contre le soleil car le risque de mélanome existe. L'étude révèle que les jeunes générations sont moins prudentes face au soleil et au risque de mélanome, chiffre à l'appui : les participants de 18 à 29 ans sont 15,3 fois plus à risque d'attraper un coup de soleil au cours des 12 derniers mois que les plus âgés.

LES BONS RÉFLEXES AU SOLEIL POUR SE PROTÉGER CONTRE LE MÉLANOME

Pour limiter les risques de mélanome, il importe d'utiliser une crème solaire adaptée aussi de suivre quelques recom-



mandations, que l'Inca rappelle sur son site :

- éviter de s'exposer au soleil au milieu de la journée
- rechercher l'ombre dans toutes les activités de plein air en été.
- porter des vêtements limitant les par-

ties découvertes du corps (tee-shirt, pantalon léger...); un chapeau à bords assez larges; des lunettes de soleil avec filtre anti-UV (norme CE, catégorie 3 ou 4) et montures enveloppantes.

- renouveler fréquemment l'application de crème solaire haute protection anti-

UVB et anti-UVA.

surveiller sa peau régulièrement, surtout en cas d'antécédents familiaux de cancers de la peau en allant voir un dermatologue une fois par an. Il est également possible en plus de réaliser un auto-examen de ses grains de beauté.

PEUT-ON UTILISER UNE CRÈME SOLAIRE PÉRIMÉE ?

Vous vous le demandez chaque été ou presque : peut-on partir en vacances avec un écran solaire acheté l'année d'avant ? Nous avons posé la question à des experts. L'heure du départ en vacances approche, vos bagages sont bientôt prêts, mais vous réalisez au dernier moment que vous avez oublié de racheter un tube de crème solaire. Est-il raisonnable de glisser celle de l'année dernière dans votre valise ? Oui et non.

En 2017, le media italien Altroconsumo avait décidé de mener sa petite enquête sur les écrans solaires. Après avoir fait quelques tests sur plusieurs crèmes 50+ techniquement périmées 12 mois après leur ouverture (réchauffage et refroidissement comme pendant un trajet en avion, conservation des produits à 40 degrés pendant 15 jours, etc.), le résultat était sans appel : non seulement les crèmes n'avaient pas changé d'aspect et d'odeur, mais en plus leur indice de protection (testé en laboratoire) était resté le même.

PRIVILÉGIÉZ DES CRÈMES SOLAIRES NEUVES

Et pourtant, le doute demeure. Qu'il s'agisse des effets de la chaleur, de l'eau, des bactéries ou tout simplement du temps qui passe, toute crème solaire n'est pas « summerproof ». Ou plutôt, elle ne l'est pas deux étés de suite : « les pharmaciens nous expliquent bien que n'importe quel produit perd en efficacité dans l'année qui suit son ouverture », explique Jean-Luc Schmutz, Professeur au département de Dermatologie du CHRU de Nancy-Brabois. « En revanche, un produit qui n'a pas été ouvert, et qui n'a donc pas été oxydé, conserverait ses propriétés plusieurs années. Récemment, on a utilisé des masques contre le Covid-19 dont la date de péremption était dépassée... », souligne-t-il. Etant donné les dégâts du soleil sur la peau, le plus sûr, selon Jean-Luc Schmutz, est quand même de jouer la



carte de la précaution. « Si vous voulez le plus certitudes possibles concernant votre protection, je pense qu'il faut privilégier l'utilisation de crèmes neuves. Et ça vaut aussi pour les autres produits, comme les lotions anti-moustiques », Isabelle Rousseau,

dermatologue à Lille et membre du SNVD (Syndicat des Dermatologues et Vénérologues) abonde mais ajoute qu'elle « préfère quand même utiliser une crème non ouverte dont la date est dépassée plutôt qu'une crème non périmée qui a été ouverte et a passé du temps sur la plage ». Question de bon sens.

RÉUTILISEZ VOTRE CRÈME LE RESTE DE L'ANNÉE

Pas de panique, toutefois, si vous êtes partis en vacances avec une crème ouverte et périmée : « Sur une dizaine de jours, les conséquences ne sont pas catastrophiques. L'indice de photoprotection, qui était par exemple à 50 au départ, va peut-être diminuer, et vous attraperez plus facilement des coups de soleil. Bien de plus », explique le Professeur Schmutz.

Et quid des risques de pathologies plus sévères, comme les cancers de la peau, si la période se prolonge ? « Si vous utilisez une crème pas aussi efficace pendant un mois, alors là oui, votre peau va emmagasiner les UV, et vous risquez des choses plus graves », poursuit-il. « Les conséquences peuvent se ressentir 10, 15 ou même 20 ans plus tard », Isabelle Rousseau précise encore : « Au-delà des réactions de la peau, la mélanine qui est chargée de la protéger risque d'être dépassée par les événements, et vos cellules risquent de se cancériser. C'est malheureusement de plus en plus fréquent. Aujourd'hui, on voit des cancers de la peau chez des gens de 30 ans. Ce n'était pas le cas avant ! Mais une question demeure : que faire, dans ce cas, des crèmes achetées pour l'été et non terminées ? Utilisez-les le reste de l'année », préconise Isabelle Rousseau. « Après tout, ça reste des crèmes hydratantes, et il y a encore du soleil quand vous rentrez de vacances. Moi, j'en mets tous les jours, de mars jusqu'à l'automne ! L'idéal, en somme, pour emporter un peu de parfum des vacances avec soi.

Les UV même faibles dangereux pour les enfants

De faibles expositions aux UV s'avèrent bien plus nocives chez les enfants. Pour éviter ce risque, il vaut mieux supplémenter les enfants en vitamine D que négliger la protection solaire. L'exposition au soleil est la principale source de vitamine D, ce qui est absolument essentiel pour le développement des os chez les enfants. Cependant, les coups de soleil dans l'enfance sont un facteur de risque reconnu de cancer de la peau chez les personnes âgées. Il est préférable d'augmenter les enfants en vitamine D plutôt que de négliger l'usage de protections solaires ou d'expositions prolongées à l'extérieur, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *British Journal of Dermatology*. Les chercheurs de du King's College Londres ont mené une étude avec 32 enfants âgés de moins de 10 ans pendant une colonie de vacances au bord de la mer en Pologne pendant 2 jours. Ils ont mesuré les niveaux de vitamine D associés à un biomarqueur de l'ADN pouvant causer un cancer de la peau, connu sous le nom de DPC, produit par la réparation de la peau. Pour l'étude, les chercheurs ont aussi analysé l'exposition aux rayons UV via un dispositif électronique sur le poignet absorbant les rayons. Les enfants ont rempli les journaux avec des informations sur les bains de soleil, l'utilisation de la crème solaire et les coups de soleil.

RISQUE ÉLEVÉ DE CANCER DE LA PEAU
Les résultats de l'étude ont montré une augmentation de 25% en moyenne de vitamine D chez les enfants mais une concentration de DPC de seize fois plus élevée en moyenne à la fin du séjour à la plage, avec une météo peu ensoleillée. "Notre étude suggère que seules de petites quantités d'exposition au soleil sont nécessaires pour assurer la suffisance en vitamine D, nous devons donc nous assurer que les enfants ont toujours une protection solaire suffisante lorsqu'ils jouent dehors pendant de longues périodes. Cela devrait prendre la forme d'un écran solaire, de vêtements et de chapeaux, et l'utilisation de l'ombre, même si vous ne pouvez pas juger que le temps est ensoleillé", prévient Anthony Youre, le auteur principal de l'étude.

TOUT SAVOIR SUR LES SOINS SOLAIRES !

Le SPF, c'est quoi ? Et le wet skin ? Toutes les textures de protection solaires se valent-elles ? Pour tout savoir sur les protections solaires et donc choisir son produit solaire en toute connaissance de cause, suivez le guide !

LE SPF, C'EST QUOI ?

C'est le « sun protection factor », appelé en français FPS (facteur de protection solaire). Il s'agit du niveau de protection contre les UV érythématoxènes, ceux qui donnent des coups de soleil. Ce sont en gros les UVB, mais pas que, car les UVA en sont aussi responsables à 15%. Mais attention, à lui seul, un produit solaire ne peut arrêter 100% des rayons UV. C'est pourquoi il est recommandé de se mettre à l'ombre aux heures les plus chaudes et de porter chapeau, T-shirt et lunettes.

ET LE SPF 50+ ?

Il s'agit d'un produit dont le SPF moyen est supérieur à 60. Au-delà de cette valeur, tous les solaires, sont donc étiquetés 50+.

« C'est une volonté de la Communauté européenne, qui souhaite éviter une « course aux indices », précise Emmanuel Questel, expert en photobiologie. Le consommateur a tendance à penser, à tort, que « plus l'indice est élevé, mieux c'est ». Or, il faut le rappeler, la crème solaire n'est pas la seule façon de se protéger : De plus, un indice de 50 protège de 98% des rayons UV (à condition d'appliquer la dose recommandée). « L'imiter l'indice à 50 permet aussi aux fabricants de se concentrer sur les qualités cosmétiques des produits et aux consommateurs d'utiliser des soins solaires qui ne sont pas surchargés en filtres chimiques », pointe Emmanuel Questel.

ON PARLE AUSSI DE "WET SKIN" ?

Cela veut dire que le produit peut s'appliquer sur peau humide. Ce type de formule contient en effet des ingrédients qui chassent l'eau et prennent sa place sur l'épiderme. Ce qui l'empêche de se diluer en cas d'application sur peau mouillée. Cette galénique a aussi l'avantage de conserver un film protecteur homogène et de maintenir ainsi le niveau de protection.

LES DIFFÉRENTES TEXTURES PROTÉGENTES-ILLES DE LA MÈRE EN FAÇON ?

À quantité égale, oui ! Encore faut-il en mettre assez (2 mg par centimètre carré de peau...). Aujourd'hui, on fabrique des produits ayant des textures différentes avec des indices différents, explique Emmanuel Questel. On a par exemple des huiles sèches avec un indice 50+, ce qui n'existant pas jusqu'à une date récente. « Ces textures permettent de se protéger dans toutes les situations. Le spray est pratique si la pliosité est importante, donc chez les hommes, puisqu'il n'a pas besoin d'être étalé. Le lait, fluide, est plus adapté aux zones étendues (dos, jambes), tandis que la crème est idéale sur le visage ou les zones plus sèches.

QUELLE DOSE DE PROTECTION SOLAIRE APPLIQUER ?

2 mg de produit par centimètre carré de peau ! Ce qui est rarement le cas : d'après les études, nous en appliquons au mieux l'équivalent ! Pour être mieux protégée, on prévient l'équivalent de 6 cuillerées à café de crème solaire (soit 36 g pour un adulte). À renouveler toutes les 2 heures et après chaque baignade.

QU'EST-CE QUE "PHOTOSTABLE" ?

Cela signifie que le produit ne se dégrade pas lors de l'exposition solaire. La fonction du filtre chimique, c'est d'absorber les UV, pour qu'ils ne pénètrent pas dans la peau. En les absorbant, il change d'état et devient instable. S'il est de bonne qualité, il va revenir à son état original et continuer à protéger correctement la peau. En revanche, si le filtre



est « photo-instable », il va se décomposer et cesser de jouer son rôle protecteur.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS FILTRES ?

26 filtres sont autorisés en Europe. Certains fabricants privilégient leurs propres filtres, d'autres utilisent ceux qui sont sur le marché. Chez L'Oréal, c'est le Mexoryl, un filtre maison, qui est utilisé en association avec d'autres pour couvrir les UVB et les UVA (longs et courts). Chez Pierre Fabre, c'est le Tinosorb qui, associé à d'autres filtres agissant en synergie, assure une protection efficace et une bonne tolérance. « Quels que soient les filtres utilisés, il faut toujours en associer plusieurs pour couvrir les UVB et les UVA », poursuit Emmanuel Questel.

LES ÉCRANS MINÉRAUX, C'EST POUR QUI ?

Le dioxyde de titane dans une moindre mesure, l'oxyde de zinc sont des minéraux que l'on retrouve dans certains écrans solaires. Ils sont le plus souvent destinés aux adultes intolérants et aux enfants (pour les produits vendus en pharmacie).

« J'en prescriis très régulièrement, car ces écrans sont moins irritants sur les peaux sensibles », explique le Dr Roos. De plus, ils protègent de l'ensemble du rayonnement solaire, y compris les infrarouges et la lumière visible. Ils offrent donc une meilleure protection contre les taches brunes et la photovieillescence. Enfin, ils sont exempts de produits chimiques et conviennent donc aux personnes préoccupées par la composition de leurs cosmétiques. »

LA BRUME ANTI-SABLE, ÇA MARCHÉ VRAIMENT ?

Oùle chez les enfants qui jouent sur la plage, cette action anti-sable est due à une formule plus légère que celle des brumes classiques. Non collante, elle contient aussi des agents absorbants qui empêchent le sable d'adhérer à la peau. Lorsqu'on la vaporise sur le corps, les gouttelettes du produit disparaissent instantanément et laissent un fini sec. D'où une peau moins collante, sur laquelle les grains de sable adhèrent moins (à découvrir chez Garnier Ambre Solaire).

C'EST QUOI LE CAPITAL SOLAIRE ?

« C'est la capacité de la peau à « encaisser » les agressions causées par les UV ». Ce capital défensif est variable selon la couleur de l'épiderme. Si celui-ci est clair, ce capital diminue au fur et à mesure des expositions, surtout si on s'est exposé jeune et de manière intensive », précise le Dr Roos.

C'est une propriété qui ne se mesure pas précisément. Elle est employée pour faire comprendre que nous ne sommes pas tous égaux face au soleil.

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE LES UVA ET LES UVB ?

Les UVB agissent surtout sur la couche superficielle de la peau, l'épiderme. Ce sont donc les premiers responsables des coups de soleil (retenir B comme brûlures). Les UVA, quant à eux, pénètrent plus profondément, jusque dans le derme. Ils vont accélérer le vieillissement cutané et l'apparition des rides et de ridules (retenir A comme âge).

FAUT-IL SE MÉFIER AUSSI DES INFRAROUGES ?

On parle de plus en plus de ces rayons, à l'origine des coups de chaleur après une exposition prolongée. Invisibles, ils représentent plus d'un tiers du rayonnement solaire. Ils pénètrent dans l'hypodermis (couche profonde de la peau), où ils provoquent une vasodilatation débranchant le processus de régulation thermique, la transpiration. Entraînant la production de radicaux libres, ils peuvent aussi endommager les cellules. Enfin, ces rayons contribuent à la perte de fermeté cutanée et à la formation de rides.

QU'EST-CE QUE LE PACKAGING DES PROTECTIONS SOLAIRES ?

1. Des conseils pour un bon comportement comme « Ne pas s'exposer aux heures les plus chaudes, soit de 12 à 16 heures » ou encore « Utiliser une protection vestimentaire (chapeau, T-shirt, lunettes...) ». Il peut aussi s'agir de petits logos délivrant de manière immédiatement compréhensible ces messages de prévention.

2. La protection contre les UVA

Elle est mentionnée dans un rond clair. La marque ne peut apposer ce logo que si le ratio de la protection en UVA est égal à un tiers de la protection indiquée par le SPF. S'il est de 20, le produit protège contre les UVA à hauteur de 7 environ. Cela doit être prouvé par des tests.

3. L'indice de protection

Le SPF (ou IP) doit être au moins égal à 6, sinon ce n'est pas un produit solaire. Les indices sont : 6, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50 et 50+. Associés à une catégorie : faible, moyenne, haute et très haute protection.

4. La résistance à l'eau

Cela signifie que le SPF du produit se maintient après une baignade. Cette qualité est définie par une norme européenne : après deux bains de 20 minutes, la protection doit être au moins égale à 50% de ce qu'elle était avant le bain. La mention « très résistant » veut dire que le solaire tient le coup après quatre bains de 20 minutes. Pour respecter cette allégation, les labos doivent donc créer une formule avec des principes actifs résistants à l'eau.

GUINÉE

Election présidentielle le 18 octobre

Le président Guinéen Alpha Condé a annoncé mardi à la télévision nationale que l'élection présidentielle, très attendue, aura lieu le 18 octobre. Le président Condé a fait passer en mars une réforme constitutionnelle qui était, selon l'opposition, un subterfuge pour lui permettre de se présenter une troisième fois à la présidentielle.

Son parti politique l'a désigné comme candidat présidentiel la semaine dernière, mais il n'a pas encore indiqué s'il allait ou non se présenter.

ZIMBABWE

"Il n'y a pas de crise" en dépit des problèmes socio-économiques

Il n'y a pas de crise" au Zimbabwe en dépit des problèmes socio-économiques que connaît le pays depuis une vingtaine d'années, a affirmé le porte-parole du gouvernement, Nick Mangwana.

"Quelle crise? De quoi parlons-nous exactement?", s'est interrogé M. Mangwana depuis Johannesburg. "Quelqu'un a perdu une élection en 2018 et a refusé cette défaite", a-t-il affirmé en référence à la présidentielle de juillet 2018 au Zimbabwe. Le scrutin a été remporté par Emmerson Mnangagwa, candidat du parti au pouvoir, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZanUPF), face au candidat du principal parti d'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), Nelson Chamisa.

"Pour justifier l'intervention internationale, ce qu'ils (les opposants) font constamment, c'est de dire qu'il y a une crise", selon M. Mangwana. Le porte-parole du gouvernement, cité par l'AFP, a en outre justifié une vingtaine d'arrestations lors d'une manifestation anti-gouvernementale le 31 juillet, dont celles de l'écrivaine Tsitsi Dangarembga et de l'avocate et porte-parole du MDC, Fadzayi Mahere. Il a précisé que les personnes arrêtées lors de la manifestation de fin juillet à Harare étaient certes "connues", mais peu nombreuses.

Remises en liberté sous caution, Mme Dangarembga et Mme Mahere ont été inculpées d'"incitation à la violence". Le Zimbabwe connaît depuis une vingtaine d'années des problèmes économiques, qui se traduisent par une inflation galopante et des pénuries de nombreux produits de première nécessité. Plusieurs années de sécheresse ont aggravé la situation, encore compliquée par la pandémie de Covid-19.

CAMEROUN

Le gouvernement camerounais annule le projet d'exploitation de 68 000 hectares

Le gouvernement camerounais a annulé sa récente décision autorisant l'exploitation d'une forêt vierge, a annoncé mardi le Premier ministre, un revirement souhaité par des ONG qui avaient notamment souligné la présence de primates menacés d'extinction dans cette zone.

Mi-juillet, le gouvernement camerounais avait décidé d'affecter "à la production du bois d'oeuvre" plus de 68.000 hectares de la forêt d'Ebo, située au nord de Douala (sud), la capitale économique. Les com-

munités locales et Greenpeace avaient dénoncé cette décision, des rivaux promettant de tout mettre en oeuvre pour obtenir l'annulation de cette mesure.

M. Dion Ngute a indiqué avoir procédé le 6 août au "retrait" du décret par lequel il avait autorisé le projet d'exploitation de cette forêt.

Le premier ministre explique être revenu sur sa décision "sur très hautes instructions du président de la République", Paul Biya. La forêt

d'Ebo accueille notamment des primates menacés d'extinction.

Le gouvernement camerounais avait par le passé décidé de faire de cette forêt un parc national.

"La forêt d'Ebo abrite des primates en danger critique d'extinction dont la condamnation à mort a été signée par le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, avec l'approbation de la présidence de la République du Cameroun", avait déploré Sylvie Djacou, char-

gée de la forêt chez Greenpeace Afrique. Alors que le Brésil a été pointé du doigt pour avoir atteint un niveau de déforestation record de l'Amazonie au premier semestre, la déforestation s'accroît également en Afrique, avait prévenu l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en mai.

La forêt tropicale du bassin du Congo couvre 200 millions d'hectares, et est la deuxième plus grande forêt tropicale au monde après l'Amazonie.

MALI

Nouvelle mobilisation de milliers de personnes pour la démission du président

L'opposition malienne a réuni mardi à Bamako des milliers de personnes qui ont à nouveau réclaté la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta, malgré les appels à une issue négociée à la crise qui ébranle le Mali en outre aux attaques jihadistes.

Les appels au dialogue de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et la pluie n'ont pas découragé les opposants, rassemblés au son des vuvuzelas au centre de Bamako.

Deux mois après le début des manifestations, le mot d'ordre est le même: "Notre objectif est la démission d'IBK (Ibrahim Boubacar Keïta) et de son régime", selon Issa Kaou Djim, le coordinateur de la plate-forme (CMAS) de soutien à l'imam Mahmoud Dicko, figure de proue du mouvement de contestation.

"Même si on n'a pas aimé la manière de faire de la Cédéao (médiatrice dans la crise), nous les remercions pour leur geste.

Mais il est temps qu'on se parle entre Maliens", a déclaré l'imam Dicko.

"Si IBK ne nous écoute pas, il verra. Je jure devant Dieu il verra mais ne soyons pas pressés. Nous allons gagner cette victoire mais de façon pacifique", a-t-il ajouté, lors de la manifestation qui a fini sans incident. Les pancartes



brandies par les manifestants visaient le président Keïta, au pouvoir depuis 2013, mais aussi son Premier ministre Boubou Cissé.

C'est la première manifestation contre le pouvoir depuis la trêve annoncée le 21 juillet par l'opposition pour la fête musulmane de l'Aïd al-Adha. Dix jours plus tôt,

une manifestation à l'appel de l'opposition avait dégénéré en un weekend de troubles meurtriers, les plus graves à Bamako depuis le coup d'Etat de 2012. Ces violences ont exacerbé les tensions dans ce pays meurtri par des années de violences jihadistes et intercommunautaires et frappé par le coronavirus. La crise

actuelle, qui fait craindre à la communauté internationale que le Mali s'enfonce dans le chaos, a vu le jour début juin, après l'invalidation d'une trentaine de résultats des législatives de mars-avril par la Cour constitutionnelle, dont les membres ont depuis lors été remplacés.

CÔTE D'IVOIRE

Manifestation de l'opposition contre la candidature de Ouattara

Les jeunes opposants de Côte d'Ivoire ont appelé à des manifestations jeudi contre la candidature à un troisième mandat du président Alassane Ouattara, rapportent mardi des médias.

"Nous, jeunesse des partis politiques d'opposition (...) demandons à toute la jeunesse ivoirienne et à tout le peuple ivoirien de se joindre à notre manifestation jeudi pour contester contre cette forfaiture de trop", a déclaré mardi leur porte-parole, Nestor Dahi, président de Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS), coalition proche du Front populaire ivoirien (FPI) de l'ex-président Laurent Gbagbo. Cette manifestation vient en appui à "un mot d'ordre de protestation de la société civile" également prévu jeudi "sur l'ensemble du territoire contre une tentative désespérée de s'accrocher au pouvoir", a-t-il souligné



lors d'une conférence de presse. Outre EDS, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCL, principale formation d'opposition) et Générations et peuples

solidaires (GPS), proche de l'ancien président de l'Assemblée nationale Guillaume Soro, composent la plateforme de la jeunesse de l'opposition.

Le président Alassane Ouattara, 78 ans, élu en 2010 puis réélu en 2015, a annoncé qu'il allait se présenter à la présidentielle du 31 octobre pour un troisième mandat, ce dont l'opposition lui conteste le droit. Rappelant qu'il avait initialement décidé de passer la main à son Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, mais invoquant un "cas de force majeure" après son décès le 8 juillet, le président Ouattara a expliqué avoir "reconsidéré sa position".

L'ex-président Henri Konan Bédié a déclaré récemment qu'une candidature de M. Ouattara "serait illégale".

Agé de 86 ans, il est lui-même le candidat désigné du PDCL. La situation politique est tendue en Côte d'Ivoire à trois mois de la présidentielle, dix ans après une crise post-électorale qui avait fait 3.000 morts.

EXPLOSION DE BEYROUTH Le bilan s'alourdit à 171 morts

L'énorme explosion qui a dévasté il y a une semaine des quartiers de Beyrouth a fait 171 morts et plus de 6.000 blessés, selon un nouveau bilan du ministère libanais de la Santé mardi.

Un précédent bilan faisait état de 160 morts. La déflagration au port de Beyrouth a été provoquée par un incendie dans l'entrepôt où étaient stockées 2.750 tonnes de nitrate d'ammonium.

Le ministre de la Santé par intérim au Liban, Hamad Hassan, a annoncé que le nombre de victimes tuées dans les explosions qui ont frappé la capitale libanaise s'était élevé à 171 tandis que le nombre de personnes disparues se situe entre 30 et 40 personnes.

M. Hassan a également observé que près de 1.500 blessés nécessitent des soins appropriés et que 120 autres sont toujours en bloc d'urgence.

Ces propos font suite à sa rencontre avec Rick Brennan, directeur régional des urgences de l'Organisation mondiale de la santé, visant à discuter des défis auxquels est confronté le secteur de la santé au Liban à la suite



des explosions dans le port de Beyrouth. Par ailleurs, les cloches des églises ont retenti et les mosquées ont lancé simultanément l'appel à la prière à 18h08 mardi, l'heure exacte à laquelle l'explosion du port de Beyrouth ravageait la capitale libanaise le 4 août.

La déflagration a aussi

fait près de 300.000 sans abris et provoqué un séisme politique qui a déjà provoqué la chute du gouvernement lundi.

À l'entrée du port, plusieurs centaines de personnes, se sont rassemblées, certaines venues de Gemmayzé, un quartier tout proche dévasté par l'explosion. Brandissant

des pancartes affichant chacune le nom d'une victime, sa nationalité et un cèdre vert, emblème du Liban, elles se sont mises au garde-à-vous à l'heure exacte à laquelle s'est produite l'explosion qui a soufflé des quartiers entiers, selon des correspondants de presse sur place.

Les autorités prévenues du danger le 20 juillet

Des responsables de la sécurité libanaise ont prévenu le mois dernier les autorités que 2750 tonnes de nitrate d'ammonium étaient conservées dans le port de Beyrouth et pourraient détruire la capitale en cas d'explosion, a indiqué l'agence de presse Reuters citant des sources sécuritaires.

Un rapport de la direction générale de la Sécurité de l'Etat, portant sur les événements qui ont mené à l'explosion, fait référence à une lettre privée adressée aux autorités libanaises le 20 juillet.

A peine deux semaines après ces avertissements, les produits chimiques ont provoqué une explosion ayant dévasté le port de Beyrouth,

tué au moins 163 personnes, blessé plus de 6000 autres et détruit nombre de bâtiments, selon les autorités municipales.

Cette lettre résumait, selon un haut représentant des services de sécurité cité par Reuters, les résultats d'une enquête judiciaire, débutée en janvier, qui concluait que les produits chimiques devaient être mis en sécurité immédiatement.

Il y avait un danger que ce matériau, s'il venait à être volé, soit utilisé pour une attaque terroriste, a déclaré à Reuters le haut représentant.

À l'issue de l'enquête, le procureur général Ghassam Oweidat a préparé un rapport final qui a été transmis aux autorités, a-t-il ajouté, en réfé-

rence à la lettre envoyée aux président Michel Aoun et au Premier ministre démissionnaire Hassan Diab.

"Je les ai prévenus que cela pourrait détruire Beyrouth en cas d'explosion", a poursuivi le représentant, impliqué dans la rédaction de la lettre. Un représentant de Hassan Diab a précisé que le Premier ministre démissionnaire avait reçu ce courrier le 20 juillet et l'avait transmis dans les 48 heures au Conseil supérieur de Défense pour avis.

"Le cabinet a reçu ce document 14 jours avant l'explosion et a agi à ce sujet quelques jours plus tard.

Les précédentes administrations ont disposé de six ans et n'ont rien fait du tout", a-t-il dit.

USA

Biden choisit Kamala Harris pour l'aider à battre Trump

Dans une décision historique, le candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden a choisi la sénatrice Kamala Harris pour défier avec lui Donald Trump le 3 novembre.

"J'ai l'immense honneur d'annoncer que j'ai choisi Kamala Harris,

combattante dévouée à la défense courageuse des classes populaires et l'une des plus grands serveurs de l'Etat, comme ma co-lisière", a annoncé Joe Biden, 77 ans, ancien vice-président de Barack Obama.

La sénatrice de Califor-

nie, 55 ans, s'est dite "honorée" de cette décision, qui donne un coup de fouet à une campagne largement paralysée par la pandémie de Covid-19.

Joe Biden et Kamala Harris s'exprimeront ensemble mercredi à Wilmington, dans l'Etat du

Delaware, où vit le candidat démocrate.

Donald Trump a très vite critiqué ce choix.

"Joe le mou et Kamala l'imposture, parfaits ensemble, mauvais pour l'Amérique", dénonce une vidéo tweetée par le président américain.

IRAK - TURQUIE

L'Irak annule une visite prévue du ministre turc de la Défense à Baghdad

Le ministère irakien des Affaires étrangères a annulé mercredi une visite prévue jeudi du ministre turc de la Défense à Baghdad et convoqué l'ambassadeur de Turquie après un raid turc qui a tué trois militaires irakiens la veille près d'Erbil dans la région du Kurdistan autonome dans le nord de l'Irak.

Le ministère a précisé, dans un

communiqué, que la visite du ministre Hulusi Akar prévue jeudi n'aura pas lieu et qu'il va convoquer l'ambassadeur Fatih Yildiz "pour lui remettre une lettre de protestation très ferme exprimant le refus de l'Irak de toute attaque et violation de son territoire.

Selon l'armée irakienne, un drone turc a bombardé mardi un véhicule

militaire irakien près de Sidekan dans la région autonome du Kurdistan irakien, tuant deux officiers et un leur chauffeur. L'armée turque mène régulièrement des opérations terrestres, des frappes aériennes et des tirs d'artillerie sur des positions du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit en Turquie) dans le nord de l'Irak.

GRÈCE - TURQUIE Hydrocarbures en méditerranée orientale: la tension monte entre Athènes et Ankara

La tension s'est aggravée davantage entre la Grèce et la Turquie après la décision d'Ankara d'envoyer un navire pour mener des recherches d'hydrocarbures dans une zone disputée de la Méditerranée orientale, riche en gaz naturel.

La décision lundi de la Turquie de déployer un navire de recherche sismique dans une zone disputée de la Méditerranée est intervenue en réponse à la signature d'un accord maritime entre Athènes et Le Caire, qui a provoqué la colère d'Ankara.

Cet accord vise à délimiter les frontières maritimes entre la Grèce et l'Égypte et semble être une réponse directe à un accord similaire conclu en novembre entre la Turquie et le Gouvernement d'union national libyen (GNA) qui a son siège à Tripoli, a-t-on expliqué. Ainsi, le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan avait annoncé vendredi dernier la reprise des recherches turques en Méditerranée orientale.

Cette annonce avait mis fin à une suspension de quelques jours des recherches turques, arrachée par la chancelière allemande Angela Merkel pour apaiser les fortes tensions entre la Turquie et la Grèce.

Le mois dernier, Athènes a réagi avec colère à l'annonce faite par Ankara selon laquelle l'Oruç Reis allait effectuer des recherches en Méditerranée orientale, y voyant "une violation de ses frontières maritimes" en raison de la présence de l'île grecque de Kastellorizo au large d'Antalya.

La découverte ces dernières années de vastes gisements gaziers en Méditerranée orientale a renforcé les tensions entre la Turquie et la Grèce, deux alliés au sein de l'Otan aux relations régulièrement ponctuées de crises.

Les relations entre les deux pays pourraient connaître une nouvelle détérioration après que le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu a indiqué mardi qu'Ankara allait étendre ses recherches gazières en Méditerranée orientale.

"À partir de fin août, nous allons délivrer des permis pour mener de nouvelles recherches et des forages dans de nouvelles zones (...) dans la partie occidentale de notre plateau continental", a déclaré M.

Cavusoglu, lors d'une conférence de presse à Ankara. En réponse à Ankara, Athènes a affiché sa détermination à "défendre ses droits souverains". "Il n'y aura aucune tolérance à l'égard des tentatives turques", a déclaré, dans ce sens, le ministre grec Nikos Dendias.

Appels au dialogue et à l'apaisement

Se disant "extrêmement préoccupé" par les tensions entre Ankara et Athènes, la diplomatie européenne a appelé mardi au "dialogue".

"Les événements sur le terrain montrent malheureusement que (...) davantage doit être fait pour désamorcer les tensions", a déclaré Peter Stano, un porte-parole du chef de la diplomatie européenne Josep Borrell.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Alliance atlantique (Otan) Jens Stoltenberg, a souligné sur son compte Twitter que "cette situation doit être réglée dans un esprit de solidarité entre alliés et en accord avec les lois internationales".

Pour le moment aucun signe d'apaisement entre les deux pays n'est envisagé.

Ainsi, la Grèce souhaite la tenue d'un "sommet d'urgence" de l'Union européenne sur la Turquie.

"Le ministère grec des Affaires étrangères va déposer une demande pour un sommet d'urgence du Conseil des Affaires étrangères de l'Union européenne", a déclaré mardi le bureau du Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis.

Athènes avait la veille accusé Ankara de "menacer la paix" en Méditerranée orientale, estimant que la présence dès lundi dans cette zone maritime du navire sismique de recherche turc Oruç Reis constituait "une nouvelle escalade grave".

Dans ce contexte, Panagiotis Tsakonakis, professeur de relations internationales à l'université d'Athènes a réaffirmé que "la Grèce et la Turquie ont toujours eu des relations de voisinage compliquées", mais, a-t-il expliqué, "depuis le coup d'Etat manqué contre Erdogan en 2016, la situation s'est nettement détériorée".

DÉCÈS DE L'ACTRICE NOURIA KAZDARLI Le Premier ministre présente ses condoléances à la famille

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a adressé, mardi, un message de condoléances à la famille de l'actrice Nouria Kazdarli, dans lequel il a exprimé son "immense tristesse et peine" suite à la disparition de cette comédienne qu'il a qualifié de "l'un des piliers de la culture algérienne".

"C'est avec une immense tristesse et une peine que j'ai appris la disparition de l'un des piliers de la culture algérienne, la défunte Nouria Kazdarli", lit-on dans le message du Premier ministre.

En cette douloureuse circonstance, M. Djerad a présenté ses condoléances à la famille de la défunte, "prie Dieu, Tout-Puissant, de l'accueillir en son Vaste Paradis et d'accorder à sa famille du courage et de la patience".

Décédée dimanche dernier à l'âge de 99 ans après plus de 60



ans d'apport à la culture nationale, la défunte a à son actif plus de 200 pièces de théâtre, plus de 160 feuilletons et quatre longs métrages.

CINÉMA - FESTIVAL

Deux films algériens en compétition à la session inaugurale du Festival international du film d'Amman

Les films algériens "Abou Leila" de Amin Sidi Boumediène et "A Mansourah, tu nous as séparés" de Dorothee-Myriam Kellou concourent pour le même prix mais dans la catégorie des longs documentaires, aux côtés de " Ibrahim" de Lina Al Abed (Palestine) et "Nous, dans leurs prisons" du marocain Aze-larab Alaoui.

Le film "Abou Leila" concourt pour le prix "Iris noir" dans la catégorie des longs métrages arabes, aux côtés de 8 autres films arabes, dont "Bik Eneich" de Mehdi Barsaoui (Tunisie) et "Haifa street" (rue Haifa) de Mohamad Hayal (Irak).

Coproduction, algéro-franco-qatarie de 140 mn, "Abou Leila" revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire des jeunes, Samir, interprété par Slimane Benouari et Lotfi, campé par Lyes Salem, qui traquent dans le désert algérien, Abou Leila, un dangereux

terroriste. Le film "A Mansourah, tu nous as séparés" de Dorothee-Myriam Kellou concourt pour le même prix mais dans la catégorie des longs documentaires, aux côtés de " Ibrahim" de Lina Al Abed (Palestine) et "Nous, dans leurs prisons" du marocain Aze-larab Alaoui.

Le film produit en 2019, raconte les affres de l'occupation française en Algérie durant la guerre de libération nationale et le génocide de milliers d'Algériens. Parmi les 10 films en lice dans la catégorie des films étrangers, le film turc "JI BO AZADIYE" (la fin sera spectaculaire) du réalisateur Ersin çelik, "A febre" (la fièvre) de la réalisatrice Maya Da-Rin (Brésil) et "Tantas Almas" (La Vallée des âmes) de Nicol?s Rinc?n Gille.

Selon les organisateurs, le programme de cette session inaugurale, qui a été reportée jusqu'à

la fin du mois en cours en raison de la propagation de la covid-19, comporte 30 longs métrage de fiction et documentaires de pays arabes et du monde entier, outre 9 courts métrages arabes qui sont de nouveaux films dont la plupart sont les premières œuvres de leurs réalisateurs".

Conformément aux règles de distanciation sociale, le festival s'atellera à trouver des méthodes de projection de substitution et ce à travers la création de 3 écrans cinéma en plein air (Drive-in) et le recours au théâtre de l'Instance royale jordanienne du film.

Organisé par plusieurs instances jordaniennes, dont l'Instance royale du film, le festival international du film d'Amman, premier festival cinématographique international en Jordanie, vise à "soutenir les producteurs de films en Jordanie et dans la région".

CRISE DE LA PRESSE ÉCRITE FRANÇAISE

Des journaux augmentent leurs prix

En catimini pour certains, avec annonces et arguments à la clé pour d'autres, les titres de la presse quotidienne française ont décidé d'augmenter leur prix de vente au numéro, pour faire face à la crise structurelle qui frappe le secteur de la presse écrite en France, aggravée par l'effondrement des investissements publicitaires, notamment depuis le début de la crise sanitaire. Dernier à médiatiser sa décision, le quotidien Le Figaro vient d'annoncer à ses lecteurs qu'il a procédé à une augmentation de 10 centimes d'euro,



pour se vendre en kiosque à 3 euros. « La conjonction de nos difficultés de distribution et du recul de la publicité a bouleversé notre

modèle économique » ont plaidé son directeur général et le directeur des rédactions dans le numéro du lundi dernier, selon l'AFP, re-

prise par le site 20minutes.fr. Avant lui, le quotidien Le Monde avait annoncé vendredi dernier une augmentation de 20 centimes d'euro, expliquant qu'il s'agit de faire face au « double effet de la crise du système de distribution de la presse et l'effondrement du marché publicitaire », selon les mêmes sources. D'autres journaux ont également suivi la vague d'autant que la presse écrite française vit une profonde crise structurelle, face à laquelle elle ne semble pas avoir encore trouvé de modèle économique adapté.

DKnews

SAHARA OCCIDENTAL-PUBLICATION Un nouvel ouvrage met à nu les pratiques sournoises du Maroc en Amérique Latine contre la RASD

Un nouvel ouvrage collectif sur le Sahara occidental édité en juillet dernier par Fernando de Contreras, et qui contient un fonds documentaire compromettant tiré des câbles diplomatiques marocains, a mis à nu les pratiques sournoises du Maroc visant à souder des Etats et élites de l'Amérique latine afin des les amener à se soustraire de tout rapprochement de la République sahraouie.

Intitulé "Le Royaume du Maroc : la politique du chèque contre la République Sahraouie en Amérique Latine et les Caraïbes", le livre traite tous les aspects politiques et juridiques du conflit au Sahara occidental.

L'ouvrage met l'accent notamment sur la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, où le Maroc affiche "un activisme débridé afin d'amener les gouvernements de la région à se soustraire de tout rapprochement, reconnaissance ou coopération avec la République arabe sahraouie démocratique ou le Front Polisario, en recourant à des pratiques plus que discutables".

Dans la première partie, le professeur espagnol Carlos Ruiz Miguel souligne une particularité du conflit du Sahara occidental qui réside dans le contraste entre le "Droit" et la "Politique" : d'un côté, l'existence de décisions juridiques internationales définitives dont la mise en œuvre résoudrait immédiatement et simplement le conflit et de l'autre côté, le blocage exercé par les puissances ayant le droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU.

Cette tension permanente entre le "Droit" et les "considérations Politiques" se manifeste par la volonté d'occulter et d'ignorer le droit à l'autodétermination du Peuple du Sahara occidental d'une part, et les manœuvres destinées à remettre en cause la reconnaissance internationale de la RASD, d'autre part.

D'où les tentatives marocaines pour encourager les Etats de la région à geler ou à retirer leur reconnaissance de la RASD.

Sur cette question de gel ou de retrait de reconnaissance, l'auteur de la contribution est catégorique "la reconnaissance d'un Etat signifie simplement que celui qui le reconnaît accepte la personnalité de l'autre avec tous les droits et devoirs déterminés par le Droit international. La reconnaissance est inconditionnelle et irrévocable". Ce qui signifie, pour lui, que "l'annulation ou le gel de la reconnaissance de la RASD est une décision illégale et contraire à la convention des droits et devoirs des Etats signée à Mon tevideo en 1933".

Stéphan Zunes, professeur de l'Université de San Francisco a rappelé dans sa contribution que l'avis du conseiller juridique des Nations Unis du 29 janvier 2002 a clairement établi que "le Maroc n'était pas la puissance administrative du territoire et que l'accord de Madrid de 1975 ayant divisé le territoire entre le Maroc et la Mauritanie ne transférerait aucune souveraineté aux signataires et que le statut juridique du Sahara occidental en tant que territoire non-autonome n'était pas affecté par cet accord".

Des États complaisants et complices favorisent la stagnation du règlement du conflit

Les professeurs de l'Université Externado de Colombie, Jeronimo Delgado Caicedo et Juliana Andreas Guzman, tout en pointant du doigt le mur de séparation qui divise le territoire sahraoui et empêche le rapprochement entre les populations, ont souligné que "la stagnation du processus de règlement du conflit est la résultante de la politique des intérêts qui fait que avec laquelle plusieurs Etats soient complaisants et complices, notamment les puissances ayant le droit de veto, à l'image de la France et des Etats-Unis".

Les deux professeurs mettent en avant "la doctrine Mbeki", du nom de l'ancien président sud-africain, selon laquelle la reconnaissance de la RASD est une mesure destinée à forcer une solution conforme au droit international.

La dernière partie du livre pointe la politique marocaine d'achat de soutiens qui "emploie tous les mécanismes pour tromper les Etats concernés sur la réalité du conflit au Sahara occidental".

Dans ses efforts de rallier des soutiens dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le Maroc se présente toujours comme un pays intéressé par l'investissement dans un secteur donné de l'économie ou offrant des investissements fictifs qui ne seront jamais réalisés pour essayer de délégitimer la RASD.

Le livre contient un fonds documentaire compromettant tiré des câbles diplomatiques marocains retraçant la politique du Maroc visant à "souder les Etats et les élites de la région de la région pour le gel ou le retrait de leurs reconnaissances de la RASD". En conclusion, les auteurs adressent un appel "aux Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, en leur qualité d'Etats membres des Nations Unis soucieux du respect des traités et conventions, et de la défense de la justice au niveau international de se tenir aux côtés de la République arabe sahraouie démocratique" en observant le respect des règles de la légalité internationale.

APS

PARCS TECHNOLOGIQUES Plusieurs projets de réalisation "en cours d'étude"

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-up, Yacine El Mahdi Oualid, a affirmé mardi à Sétif que "plusieurs projets de réalisation de parcs technologiques à travers les multiples régions du pays sont actuellement à l'étude".



"La création de ces parcs technologiques en dehors d'Alger répond au fait que la créativité et l'innovation existent à travers tout le pays", a précisé le ministre délégué au cours de sa visite d'inspection à nombre de start-up locales, notant que "jusqu'à présent, les incubateurs et les centres technologiques étaient concentrés à Alger".

"La création de ces parcs contribuera à l'avenir à ouvrir la voie aux jeunes pour l'investissement dans le domaine des technologies nouvelles et la concrétisation de leurs idées", a assuré Yacine El Mahdi Oualid, affirmant que "des facilités multiples au profit des start-up seront annoncées dans les prochains jours".

Il a aussi souligné que "son département ministériel a été essentiellement créé pour aider les jeunes talents à s'engager dans l'économie de la connaissance", ajoutant que "les

jeunes algériens jouissent de beaucoup d'intelligence et de talents comme le prouvent les diverses start-up qui ont affirmé leurs compétences constituant par leurs projets innovants un modèle pour les autres".

Le ministre délégué a en outre inscrit la série de ses visites aux wilayas dans le cadre du soutien aux jeunes et de la connaissance des start-up innovantes de chaque région et a exprimé sa satisfaction et sa fierté des réalisations accomplies par ces entreprises dans le soutien à l'économie nationale.

Au début de sa visite dans la wilaya, M. Yacine El Mahdi Oualid a visité dans la ville d'El Eulma une start-up de développement de programmes informatiques qui propose pour le secteur de la santé des solutions innovantes combinant technologies nouvelles et intelligence artificielle. Dans la commune El Ouricia (Nord de

Sétif), il a inspecté un laboratoire de fabrication de réactifs laborantins pour le marché local, régional et national créé dans le cadre du dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac).

Le ministre délégué s'est également rendu au centre de programmation robotique de la cité El Kasria de la ville de Sétif, créé en 2019 et agréé par la Fédération internationale de robotique et l'institut international du commerce et du management nt.

Le ministre délégué a visité au terme de sa tournée de travail une exposition sur les activités innovantes d'une dizaine de start-up tenue à la maison de la culture Houari Boumediene avant de présider une réunion avec les propriétaires de ces start-up consacrée à leurs préoccupations axées essentiellement sur la nécessité de lever les entraves administratives et bureaucratiques.

USA

Tremblements de terre : Google lance un système d'alerte pour smartphones

Google a annoncé mardi le lancement d'un dispositif d'alerte aux tremblements de terre pour téléphones portables, équipés du système d'exploitation Android en Californie.

Les smartphones recevront des alertes déclenchées par un système de détection des premiers signes d'un tremblement de terre, nommé "ShakeAlert", mis en place par l'Institut américain d'études géologiques (USGS) et ses partenaires sur la côte ouest.

Le système utilise les informations collectées par des centaines de sismographes à travers l'Etat pour activer l'envoi d'alertes signalant qu'un "tremblement de terre a commencé et qu'une secousse est imminente", selon le site du dispositif.

"Nous avons vu une opportunité d'utiliser Android pour fournir aux gens des informations précises et utiles sur les tremblements de terre lorsqu'ils en cherchent, et des avertissements de quelques secondes afin qu'ils se mettent en sécurité

avec leurs proches si besoin", a expliqué Marc Stogaitis, ingénieur chez Google, dans un blog.

Les utilisateurs de smartphones Android ont aussi la possibilité de participer à un réseau collaboratif de détection des tremblements de terre, car les téléphones sont souvent équipés de petits accéléromètres mesurant les mouvements, capables de détecter les secousses, selon M. Stogaitis.

"Votre téléphone Android peut être un petit sismographe se connectant à des millions d'autres téléphones pour former le plus grand réseau de détection des séismes au monde", souligne-t-il.

Les mobiles qui repèrent ce qui pourrait être un tremblement de terre peuvent automatiquement envoyer un signal à un centre de données, où des ordinateurs analysent le mouvement et les données de localisation de façon agrégée pour déterminer si un séisme est en cours, selon Google.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Boumerdes
Daira de Bordj Menaïel
Commune de Leghata
Siège : Leghata centre
N°identification fiscale : 090084 353550 75705

Avis d'appel d'offre national ouvert à l'exigence de capacité minimale N° 01./2020

Le président de l'assemblée populaire communale de Leghata lance un avis d'appel d'offre nationale ouvert à l'exigence des capacités minimales pour le projet suivant : Réalisation de six classes à l'école Bayou Hocine qui s'adresse à toutes les entreprises ayant :

A. Capacité professionnelle : Qualification principale en bâtiment de catégorie Trois (III) et plus en cours de validité.

B. Capacité technique : Attestations de bonne exécution délivrées par un maître de l'ouvrage portant réalisation des projets en bâtiments d'une valeur égale ou plus à 9.000.000,00 DA (Neuf million de dinars) dont la validité est de moins de cinq ans (05 ans).

C. Capacité financière : Chiffre d'affaire moyen des trois dernières années égal ou supérieur à dix million de dinars (10.000.000,00 DA)

Les entreprises intéressées par cet appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'APC contre paiement de 5.000,00 DA (Cinq mille dinars). Les offres accompagnées des pièces demandées ci-après doivent être adressées sous trois plis (plis technique, plis financier et plis de candidature) contenu dans une seule enveloppe extérieure qui doit être anonyme et porter la mention : «Avis d'appel d'offre national ouvert à l'exigence de capacité minimale N° 01./2020 Réalisation de six classes à l'école Bayou Hocine. A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'analyse des offres.

01)- LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPRENDRA :

01. La déclaration de candidature dûment cachetée datée et signée.
02. La déclaration de probité dûment cachetée datée et signée
03. La déclaration de soustraction dûment cachetée datée et signée
04. Une copie du certificat de qualification et classification en cours de validité : Activité principale : Travaux de bâtiment catégorie N°III (Trois) et plus.

La liste sommaire des pièces exigées se trouve dans l'article N° 12 du cahier des charges.

02/- L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

01. Le présent cahier des charges annexé de ses spécifications techniques dûment cacheté ,daté ,paraphé et signé .La dernière page doit comporter la mention « Lu et accepté »
02. La déclaration a souscrire dûment cachetée datée et signée
03. Un mémoire technique dûment cacheté daté et signé.
- 03.- L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :
01. La lettre de soumission dûment cachetée datée et signée
02. Le bordereau des prix unitaires dûment cacheté daté et signé et doit comporter les prix unitaires en lettre ,en chiffre et en hors taxe.
03. Le détail quantitatif estimatif dûment cacheté daté et signé

La durée de préparation des offres est fixée à quinze jours (15 jours) à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse écrite ou le BOMOP. L'heure limite du dépôt des offres est fixée jusqu'à dix heures zéro minute (10h00mn) du matin. Les soumissionnaires seront invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt à dix heures quinze minute (10h15mn) du matin.

N.B : La durée de validité des offres est fixée à quatre vingt dix jours (90 jours) augmentée de la durée de préparation des offres qui est de quinze jours (15 jours) soit cent cinq jours (105j) à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 2016013070 du 13/08/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL TARIF

NIF : 408015000036007

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015,

portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les quotidiens AL RAÏED en date du 05/02/2020 et DK NEWS en date du 09/02/2020 et qu'à l'issue des résultats de l'analyse de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres réunie le 06/08/2020, il a été décidé d'attribuer provisoirement le marché relatif au projet ci-après à :

Opération : Travaux liés à l'aménagement du nouveau port de pêche d'El Kala	Entreprise	Éléments qui ont permis le choix			
		Note offre technique	Délais	Montant	Observation
Intitulé du projet					
LOT N°07 : Travaux d'aménagement des quais du nouveau port de pêche d'El Kala	SOTRAMEST-ANNABA	88	10 Mois	131 593 925,00DA	Mieux avisant

DK NEWS

Anep : 2023002767 du 13/08/2020

BOXE

Le combat entre Mike Tyson et Roy Jones Jr reporté au 28 novembre

Le combat exhibition entre Mike Tyson, 54 ans, et Roy Jones Jr, 51 ans, a été reporté du 12 septembre au 28 novembre, a annoncé mardi sur internet l'ancien champion du monde des poids lourds, rattrapé par le virus de la boxe.

Ce report, annoncé sur le site TMZ Sports, est destiné "à donner à un plus grand nombre de personnes l'opportunité d'assister au plus grand come-back de l'histoire de la boxe", explique modestement le légendaire Tyson dans un communiqué. Et il conseille à son futur adversaire "d'être prêt" car il sera "au sommet de sa forme". La compagnie de promotion de l'événement, baptisée Thriller, souligne que le week-end prolongé de Thanksgiving sera plus adapté à "cette bataille historique" qui suscite déjà "un énorme intérêt" et sera la première d'une série intitulée les "Thriller Battles" (batailles de suspense, littéralement).

Deux autres combats ont été annoncés mardi, pour compléter le programme du 28 novembre. L'un opposera Blake McKernan à Badou Jack, ancien champion du monde dans deux catégories de poids et ex-adversaire de Floyd Mayweather.

Un autre combat est prévu entre le Britannique Viddal Riley et Rashad Coulter, qui faisait du MMA jusqu'en 2018 dans le cadre du circuit UFC. On savait déjà que Jake Paul allait combattre, le même soir, une ancienne vedette de la NBA, Nate Robinson.

TENNIS/TOURNOI DE LEXINGTON (1ER TOUR) Victoire de Serena Williams

L'Américaine Serena Williams (9e mondiale) s'est imposée mardi face à sa compatriote Bernarda Pera (60e) 4-6, 6-4, 6-1 au premier tour du tournoi de Lexington (Kentucky), dont la première édition à huis clos marque le retour du tennis au Etats-Unis malgré la pandémie de coronavirus.

Mise en difficulté dans le premier set, Williams a écarté 4 balles de break à 4 jeux partout dans le 2e set pour revenir dans le match avant de balayer Pera 6 jeux à 1 dans le 3e set.

Serena Williams, qui jouait là son premier match depuis une rencontre de Fed Cup début février face à la Lettone Anastasia Sevastova, rencontrera sa soeur Venus ou la Belarusse Victoria Azarenka au prochain tour.

Le plateau du tournoi est relevé malgré sa faible dotation (202.250 dollars), avec la présence de Sloane Stephens, Coco Gauff ou encore Amanda Anisimova. Ce tournoi permettra à certaines joueuses de préparer l'US Open, qui devrait se dérouler du 31 août au 13 septembre.

TENNIS/WTA

La N.2 mondiale Simona Halep s'impose pour son retour sur le circuit à Prague

La Roumaine Simona Halep, N.2 mondiale, dont la dernière apparition remontait au tournoi de Dubaï qu'elle avait remporté en février, s'est imposée 6-1, 1-6, 7-6 (7/3) face à Polona Herczeg pour son retour sur le circuit, mardi au 1er tour du tournoi WTA de Prague.

Sur la terre battue pragoise, la victoire a cependant été longue à se dessiner pour Halep, qui a dû lutter pendant 2h 30min avant de se défaire de son adversaire slovène, 46e joueuse mondiale, qui a sauvé six balles de match dans la dernière manche avant de céder au jeu décisif. Pour une place en quarts, la lauréate de deux tournois du Grand Chelem - Roland-Garros 2018 et Wimbledon 2019 -, qui avait déclaré forfait fin juillet pour le tournoi de reprise du circuit la semaine dernière à Palerme en Sicile, de crainte de prendre l'avion, rencontrera la Tchèque Barbora Krejčíková, 118e mondiale.

Afin de réduire le risque de contraction du coronavirus, les organisateurs ont décidé de loger tous les participants au tournoi de Prague dans le même hôtel, avec obligation de se soumettre régulièrement à des tests et de porter des masques que les joueuses n'ont le droit d'ôter que lorsqu'elles jouent, s'entraînent ou mangent.

APS

JO-2020 / TENNIS DE TABLE Reprise de la préparation le 17 août en France pour Bouriah

L'athlète Larbi Bouriah, seul représentant du tennis de table algérien aux jeux Olympiques-2020, reprendra sa préparation la semaine prochaine en France, où il réside, en prévision des joutes de Tokyo.

"Je vais reprendre le travail le 17 août, avec au programme une préparation physique adaptée et personnalisée, pendant une semaine avec mon préparateur, Younes Lehouar.

J'enchaînerai, le 24 août, par un stage de reprise technique au centre d'entraînement de Boulogne-Billancourt, où je vais bosser toute l'année en prévision des JO", a déclaré, dans un entretien à l'APS, Larbi Bouriah depuis Paris.

En parallèle, le pongiste algérien devrait bénéficier de stages à l'étranger, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée à la pandémie de coronavirus.

Des stages qui sont d'ailleurs à l'étude au niveau de la Fédération algérienne (FATT) et seront programmés en fonction du calendrier officiel de la Fédération internationale de tennis de table (ITTF), non encore arrêté.

Comme le reste des athlètes algériens, qualifiés et qualifiables aux joutes de Tokyo, Bouriah a essayé, tant bien que mal, de s'entretenir à la maison, selon les moyens disponibles.

"Durant le confinement, où toutes les salles étaient fermées à Paris, la pratique technique était annulée, et on s'était



contenté de s'entretenir à la maison, avec des séances de renforcement musculaire pour rester plus ou moins actif", a expliqué Bouriah.

Avec un volume de 20 heures d'entraînement technique par semaine durant les périodes normales au centre de Boulogne, doté de toutes les commodités, Larbi Bouriah compte peaufiner graduellement sa préparation, pour arriver au meilleur de ses capacités.

"Pour le volet technique, je travaillerai dans des conditions optimales et j'aurai l'occasion de m'auto-évaluer avec des sparring-partners de valeur mondiale issus de plusieurs pays.

Ceci va m'aider à m'améliorer et retrouver au moins mon niveau", selon le pongiste de 37

ans. Le 294e mondial (classement ITTF/avril 2020) trouve qu'il aura une année de préparation pleine à saisir, en essayant d'éviter les blessures.

"Si je fais une préparation optimale et sérieuse pendant une année, cela me suffira pour atteindre à Tokyo mon meilleur niveau, et c'est mon premier objectif", a souhaité Bouriah.

"A Tokyo, il est clair que je ne vais pas jouer pour une médaille, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord mon âge avancé, puis la présence de pongistes de très haut niveau, donc mieux lotis", a justifié Larbi Bouriah, mais cela ne l'empêchera pas outre mesure d'honorer son pays, avec le souhait, au final, d'arriver à passer le 1er tour aux JO, un stade jamais atteint

par le tennis de table algérien durant ses quatre présences à ces joutes.

"Devenir le premier pongiste algérien à passer le cap du 1er tour est aussi mon objectif à Tokyo.

C'est faisable, avec un tirage au sort clément et surtout si j'arrive aux joutes en pleine possession de mes moyens", a dit le joueur de Courbevoie sport tennis de table (France). Pour pouvoir atteindre cet objectif, la FATT veille à doter son athlète des moyens nécessaires et l'entourer des meilleures conditions de travail. D'ailleurs, Bouriah se réjouit de la disponibilité affichée par les responsables de la FATT qui, a-t-il assuré, "sont très réceptifs à (ses) demandes, dont (son) intégration au centre de préparation de Boulogne".

ATHLÉTISME

Le marathon de Paris annulé

Le marathon de Paris, prévu le 15 novembre prochain, a été annulé en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, a annoncé mercredi Amaury Sport Organisation (ASO), la société organisatrice de l'épreuve.

La prestigieuse course, qui chaque année prend son départ sur les Champs-Élysées, avant de passer devant des lieux emblématiques de la capitale française, comme l'Opéra, la Bastille, l'église de Notre-Dame et la Tour Eiffel, était initialement prévue le 5 avril, avant d'être reportée au 18 octobre, puis au 15 novembre, toujours à cause de la crise sanitaire.

"Devant l'impossibilité pour beaucoup de participants de se rendre disponibles pour ces épreuves, notamment ceux qui viennent de différents pays étrangers et se heurtant aux difficultés actuelles de voyages, il a été décidé de donner rendez-vous à tous les passionnés de la course à pied en 2021", a expliqué ASO dans un communiqué.

"Les concurrents enregistrés cette année sont, s'ils le souhaitent, d'ores et déjà inscrits pour les éditions de 2021", a également indiqué l'organisation.

Le semi-marathon de Paris, lui aussi décalé deux fois et repro-

grammé le 18 octobre, n'aura pas non plus lieu cette année, a précisé ASO. L'annulation de l'épreuve parisienne s'ajoute à celles des marathons les plus prestigieux de la planète (New York, Berlin, Boston, Chicago) et décime totalement la saison sur route.

Seul le marathon de Londres fait toujours de la résistance, avec toutefois une course uniquement réservée aux athlètes d'élite le 4 octobre prochain, sur un circuit faisant office de "bulle" d'isolation, avec un duel très attendu entre le

champion olympique et recordman du monde kényan Eliud Kipchoge (2h 1min 39sec), vainqueur en 2018 et 2019, et l'Éthiopien Kenenisa Bekele, deuxième chrono de l'histoire, et la présence chez les dames de la Kényane Brigid Kosgei, détentrice du record du monde (2h 14min 4sec).

Mardi, Francfort, qui possède comme Paris un label "or" de la Fédération internationale (sorte de deuxième division des épreuves sur route), a également préféré donner rendez-vous en 2021.

ATHLÉTISME / MEETING DE TURKU L'Allemand Vetter en grande forme au javelot

L'Allemand Johannes Vetter s'est imposé au lancer du javelot en ouverture du meeting de Turku (Finlande) mardi, reprise des compétitions internationales après la suspension due à la pandémie de coronavirus, avec un jet épatant à 91,49 m.

Meilleure performance mondiale de l'année, la prouesse de Vetter n'avait pas été réalisée depuis plus de deux ans en compétition et un jet à 92,06 m en juin 2018 de son compatriote Andreas Hofmann, 2e mardi (85,24 m). Champion du monde 2017 à Londres puis médaillé de bronze mondial en octobre dernier à Doha, Johannes Vetter (27 ans) est également le 2e meilleur performeur de l'histoire (94,44 m en 2017) derrière le recordman du monde tchèque Jan Zelezny (98,48 m en 1996).

AFFAIRE DE L'ENREGISTREMENT SONORE Liberté provisoire pour Halfaia

L'ancien directeur général de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Fahd Halfaia, placé sous mandat de dépôt le 7 juin dernier dans l'affaire de trucage de matchs présumé fuité par un enregistrement sonore, a bénéficié d'une liberté provisoire, a appris l'APS mardi auprès d'une source judiciaire.

Le juge d'instruction au niveau du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a accepté mardi "sans demande" d'accorder la liberté provisoire en faveur de Fahd Halfaia pour des raisons de santé, précise la même source.

Halfaia a été placé sous mandat de dépôt au même titre que le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, poursuivi pour corruption en vue d'influencer le résultat d'un match, diffamation, atteinte à la vie privée d'autrui et enregistrement d'appels téléphoniques sans consentement.

Les deux accusés encourent une peine allant de 2 à 10 ans d'emprisonnement.



La comparution des différentes parties liées à cette affaire fait suite à la plainte contre X déposée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

LIGUE 1/MC ORAN

«L'avenir de Cherif El Ouezzani sera tranché par le nouveau CA»

Le nouveau président du Conseil d'administration du MC Oran, Tayeb Mahiaoui, a indiqué que le sort de l'ancien international, Si Tahar Cherif El Ouezzani, qui s'est chargé de la saison passée de gérer les affaires de ce club de Ligue 1 de football sur le double plan administratif et technique, "sera tranché par les nouveaux membres de l'organe (qu'il) préside".

Le même responsable, qui s'exprimait devant la presse après son élection à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MCO tenue lundi soir, s'est dit "soulagé par la tournure positive des travaux de ce rendez-vous qui a permis aux actionnaires de remettre de l'ordre au sein de la SSPA".

Il a ajouté que "l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau conseil d'administration évitera désormais au club

d'éventuels démêlés avec la direction nationale de contrôle de gestion et de finances".

En fait, cet organe, que préside Réda Abdouche et qui relève de la Fédération algérienne de football (FAF), avait exigé à la direction de la formation oranaise, à l'instar des autres clubs de l'élite, un dossier comportant pas moins de 18 documents pour postuler à la licence professionnelle, rappelle-t-on.

Néanmoins, la situation confuse qui régnait au sein de l'administration des "Hamraoua" n'a pas permis à la direction que dirigeait la saison passée Cherif El Ouezzani, de rassembler les documents exigés. La vacance du poste de président et l'absence d'un conseil d'administration ont également enfoncé le club.

L'entrée dans l'ordre des affaires de la SSPA/MCO permettra aussi au club, se-

lon Mahiaoui, qui avait présidé ce dernier lors de la première saison du passage du football algérien vers le professionnalisme (2010-2011), de "baliser le terrain à sa reprise par une entreprise publique comme le réclament les dirigeants et les supporters".

"C'est dans cette optique d'ailleurs que nous avons procédé à la désignation d'un commissaire aux comptes qui aura à charge d'établir, dans les meilleurs délais, les bilans financiers de la SSPA depuis sa création en 2010", a-t-il précisé.

L'absence des bilans financiers en question a retardé la mise en application du processus d'affiliation du club phare de la capitale de l'Ouest à l'entreprise "Hyproc shipping company", après que les deux parties aient signé un protocole d'accord en prélude à cette transaction en janvier 2018.

Fellahi nouvelle recrue estivale de la JSK

L'ailier droit de l'ASO Chlef Fellahi Hadj Habib Said, s'est engagé mardi pour un contrat de trois ans avec la JS Kabylie, devenant ainsi la 5e recrue estivale du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football.

Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, la JSK précise que ce

joueur âgé de 23 ans a été "Formé à l'Académie d'Oran, avant de rejoindre en 2015 l'ASO Chlef. International U20 puis chez les U23, la nouvelle recrue de la JSK a joué 12 matchs la saison dernière.

Il avait inscrit 3 buts et auteur de plusieurs passes décisives". Fellahi Hadj Habib Said rejoint ainsi Arfi Houdeifa (RC

Arbaâ), Mehdi Ferrahi (RC Kouba), Lyes Fayçal Hadouche (CRB Dar El-Beïda), et Juba Aguiieb (ES Ben Aknoun), qui se sont engagés précédemment avec la formation kabyle La JSK, 4e au classement final de la saison 2019-2020, définitivement arrêtée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), semble

être le club le plus actif sur le marché des transferts par rapport aux autres pensionnaires de l'élite.

La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement mercredi dernier et s'étendra jusqu'au 27 octobre, alors que la date du coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été arrêtée.

C3

Séville et Donetsk rejoignent ManU et l'Inter en demi-finales

Séville, vainqueur mardi de Wolverhampton 1-0 en quart de finale de Ligue Europa, affrontera dimanche Manchester United dans la grosse affiche des demi-finales.

L'Inter Milan, autre favori, défiera lundi le Shakhtar Donetsk, qui a dominé Bâle 4-1.

Un peu dans l'ombre de la Ligue des champions de Lisbonne, ces demi-finales rassemblent pourtant un carré d'as, tous anciens vainqueurs de l'épreuve, et tous déjà qualifiés pour la Ligue des champions la saison prochaine.

(Configuration qui offre au passage une place en phase de poule de C1 au troisième de la L1 française, Rennes).

Manchester United et l'Inter arrivent lancés: les Red Devils ont fini la Premier

League par une série de quatorze matches consécutifs sans défaite.

Les Milanais n'ont pour leur part concédé qu'une seule défaite lors des 12 dernières journées de Serie A, pour décrocher le titre honorifique de vice-champion derrière la Juve.

Mais Séville ne peut pas être barré de la liste des favoris: le club andalou a remporté la Ligue Europa cinq fois ces quinze dernières années, dont trois fois consécutivement sous la houlette de Unai Emery (2014, 2015, 2016).

Mardi soir à Duisbourg, l'équipe désormais coachée par Julien Lopetegui a pourtant souffert pour venir à bout des "Wolves" de Wolverhampton.

C'est l'Argentin Lucas Ocampos, d'une reprise de la tête sur coup franc, qui a

délivré les Espagnols à la 88e minute, alors qu'on se dirigeait tout droit vers la prolongation après une partie très équilibrée. Wolverhampton a manqué le coche en première période, lorsque Raul Jimenez a tiré trop mollement un pénalty, arrêté par le gardien de Séville Bono qui était parti du bon côté.

Dans le stade de Cologne dimanche, Séville ne sera pas sans atouts face aux Red Devils, en souffrance lundi en quart de finale.

Troisièmes de Premier League et favoris logique de cette Ligue Europa, les coéquipiers de Paul Pogba ont en effet dû batailler jusqu'à la prolongation lundi et attendre un pénalty - transformé par Bruno Fernandes - pour venir à bout des faibles Danois de Copenhague (1-0).

FRANCE

Boudebouz non-retenue pour le stage de Saint-Etienne

L'international algérien Riyad Boudebouz n'a pas été retenu pour le stage de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/France), qui débute mercredi à Dinard (Bretagne), a rapporté mercredi le journal Le Progrès.

Boudebouz, ainsi que plusieurs cadres de l'équipe, tous toujours sous contrat, ont été écartés du stage durant lequel deux matchs amicaux sont au programme, contre le Stade Rennais (mercredi) et Angers (samedi).

L'entraîneur de l'ASSE, Claude Puel, a retenu un groupe de 24 joueurs pour ces deux rencontres.

Il a tranché dans le vif en laissant sur la touche plusieurs cadres (Boudebouz, Yann M'Vila, Wahbi Khazri et le gardien Stéphane Ruffier, entre autres, annoncés sur une liste noire de joueurs libérés).

"Claude Puel a convoqué un groupe de 24 joueurs parmi lesquels ne figurent pas Riyad Boudebouz, Stéphane Ruffier, Yann M'Vila et Wahbi Khazri.

Ses choix confirment la volonté du manager général stéphanois de réduire son groupe en invitant d'abord les gros salaires du vestiaire à trouver un point de chute (...)", a indiqué la même source.

Pour le quotidien régional français, "la grande lessive lancée par Claude Puel, qui souhaite mettre les jeunes au coeur de son projet, a démarré et la deuxième partie du mercato, qui débute samedi pour dix semaines, pourrait être animée dans le sens des départs".

Claude Puel a défendu ses choix dans le journal L'Equipe: "J'ai près de quarante joueurs pro, ce qui est dingue dans le management.

Quand on va se rapprocher de la compétition, je vais devoir resserrer le groupe (autour de 25) et j'espère qu'on restera soudés".

Pour le compte de la 1re journée de Ligue 1, l'AS Saint-Etienne défiera l'Olympique de Marseille à l'extérieur, le 21 août.

MONDIAL-2022 ET COUPE D'ASIE 2023

Les matchs de qualification reportés à des dates ultérieures

Les matchs qualificatifs au Mondial-2022 et à la Coupe d'Asie 2023, initialement prévus en octobre et novembre prochains, ont finalement été reportés à des dates ultérieures, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, ont conjointement annoncé mercredi la Confédération asiatique de football (AFC) et la Fédération internationale (Fifa). Les détails concernant les nouvelles dates pour abriter ces rencontres "seront annoncés dès que possible", selon un communiqué de la Fifa, qui a précisé que cette décision a été prise dans le but de "protéger la santé et de garantir la sécurité" de tous les participants.

Aucune rencontre qualificative à la fois pour le Mondial-2022 et la Coupe d'Asie 2023 n'a pu se dérouler dans la zone Asie depuis novembre dernier.

PUBLIC DANS LES STADES DE FOOT La Ligue allemande se plie au refus du gouvernement

La Ligue allemande de football (DFL) accepte sans discuter le refus du gouvernement d'autoriser pour l'instant le retour de supporters dans les stades, indique-t-elle mardi dans un communiqué sur Twitter.

"La DFL a toujours insisté sur le fait que la lutte contre le coronavirus avait la plus haute priorité. Elle respecte donc évidemment la position du ministère de la Santé fédéral et des Länder des régions fédérées allemandes", précise le texte.

Pour autant, la Ligue souligne que "le retour à la normalité (...) doit être un objectif dans tous les domaines de la vie", progressivement et en fonction de la situation.

"En conséquence, la DFL et les clubs vont se préparer le mieux possible à un retour des spectateurs dans les stades".

Lundi soir, le ministre fédéral de la Santé, Jens Spahn, avait rejeté l'idée, estimant que ce serait envoyer "un mauvais signal" alors que le pays connaît une recrudescence de la pandémie de coronavirus.

Il répondait ainsi à la DFL, qui avait proposé aux autorités un protocole sanitaire, agréé par les 36 clubs de première et deuxième divisions, pour permettre le retour des supporters.

Parmi les mesures proposées figuraient l'interdiction des places debout, de la vente d'alcool dans les stades jusqu'en octobre, ainsi que les déplacements de supporters pour les matches à l'extérieur jusqu'à la fin de l'année.

"Des milliers de supporters dans les stades, cela ne va pas avec l'évolution actuelle" du nombre d'infections, a jugé le ministre de la Santé dans un tweet publié à l'issue d'une réunion avec les ministres régionaux de la Santé.

Ces derniers ont également exclu un retour du public dans les tribunes au moins jusqu'au 31 octobre. La Bundesliga doit reprendre le 18 septembre.

Plusieurs joueurs infectés, début du Championnat slovène reporté

Le Championnat de Slovénie de football, qui devait débiter mercredi, a été reporté au 22 août après la découverte de trois cas de joueurs positifs au coronavirus lors d'une campagne de tests effectuée lundi, a annoncé la Fédération slovène (NZS).

"Nous sommes conscients de la gravité de la situation et nous accordons la priorité à la santé et la sécurité des joueurs et des autres", souligne la NZS dans un communiqué, précisant que "tous les matches seront disputés à huis clos jusqu'à nouvel ordre".

Dans le cadre des préparatifs à la reprise des matches en championnat, quelque 450 joueurs et officiels des clubs ont subi lundi des tests de dépistage du coronavirus qui ont démontré que trois joueurs, tous de l'Olimpija Ljubljana, avaient contracté le virus.

En Slovénie, petit pays de près de 2,1 millions d'habitants, le coronavirus a fait 129 victimes et infecté 2.272 personnes.

APS

ANGLETERRE - RACISME

Une statue en l'honneur de Jack Leslie

Une statue en l'honneur de l'ancien joueur de foot anglais Jack Leslie, dont la convocation en équipe nationale avait été retirée en 1925 après que le sélectionneur ait appris qu'il était noir, sera érigée prochainement près du stade de son club, Plymouth Argyle.

Une levée de fonds a permis de récolter 100.000 livres (environ 111.000 euros) pour rendre hommage à Leslie, de père jamaïcain et de mère anglaise, qui a disputé 401 matchs et marqué 137 buts pour Plymouth Argyle entre 1921 et 1934. S'il existe déjà une fresque en son honneur au stade de Plymouth et que la salle de réunion du club porte son nom, les supporters souhaitaient aller plus loin.

"Après avoir réussi à atteindre notre but, de façon aussi concluante, nous sommes encouragés à continuer. Récolter plus d'argent nous permettra d'avoir une plus grande statue", a déclaré Greg Foxsmith, co-fondateur de la campagne en faveur de Jack Leslie.

"A court terme, nous continuerons au minimum à récolter de l'argent pour



construire le meilleur mémorial possible pour Jack", explique Foxsmith. "Cela permettra aussi de raconter l'his-

toire de Jack Leslie a fin de combattre les préjugés et la discrimination", a-t-il poursuivi. Leslie a longtemps été

le seul joueur de foot professionnel noir durant sa carrière à Plymouth, dont il a été le capitaine.

Monaco annonce le départ de Glik pour Benevento

Le défenseur central international polonais de Monaco, Kamil Glik, 32 ans, a été transféré au club italien de Benevento, promu en Serie A, a annoncé mardi le club de la Principauté.

Capitaine de l'AS Monaco après le départ de Radamel Falcao la saison der-

nière, Glik a été champion de France 2017 sous les couleurs monégasques avec lesquelles il a disputé 167 rencontres et marqué 16 buts, toutes compétitions confondues en quatre saisons.

Glik était sous contrat avec Monaco jusqu'en juin 2021. Le montant de son

transfert n'a pas été révélé mais selon différentes sources proches du dossier, il serait d'environ 3,5 millions d'euros.

Benevento, club de la ville de Bénévent (Campanie), est entraîné par l'ancien buteur international italien Filippo Inzaghi.

LIGUE DES CHAMPIONS - FC BARCELONE

Messi s'est entraîné normalement avant le Bayern

Le capitaine du FC Barcelone Lionel Messi, victime d'un coup contre Naples (3-1) en 8e de finale retour de Ligue des champions samedi, s'est entraîné normalement mardi à trois jours du choc contre le Bayern Munich.

La star argentine avait été touchée au mollet gauche

dans un choc avec le défenseur de Naples, Kalidou Koulibaly.

Il avait pu cependant terminer la rencontre et sera de nouveau disponible vendredi pour le quart de finale à Lisbonne.

Selon les images de l'entraînement du jour fournies

par le club, Messi s'est entraîné normalement mais avec une protection sur le bas de la jambe gauche.

Après une journée de repos, les joueurs de Quique Setién ont repris mardi l'entraînement, auquel a participé Ousmane Dembélé.

Opéré le 11 février en Fin-

lande de la cuisse droite, l'attaquant français n'avait pas été retenu dans le groupe pour le match contre Naples.

Il pourrait en revanche être du voyage au Portugal selon son entraîneur : "Nous verrons où il en est la semaine prochaine au Portugal, (car) il sera avec nous à coup sûr".

Le Nigeria va verser 2 millions de dollars aux clubs et ligues

La Fédération nigérienne de football (NFF) a déclaré mardi qu'elle verserait 2 millions de dollars aux clubs et ligues pour amortir les effets de la pandémie de nouveau coronavirus dans ce pays d'Afrique de l'ouest.

"Après avoir consulté les dirigeants du ministère fédéral de la jeunesse et des sports, le conseil d'administration a approuvé la proposition du secrétariat pour que la somme forfaitaire de 2 millions de dollars soit uniquement répartie entre les différents clubs de football et les organes directeurs des différentes

ligues", a indiqué la NFF dans un communiqué.

Ce fonds de secours est composé d'un million de dollars provenant du soutien de la FIFA pour le redémarrage de la saison de football, de 500.000 dollars de subvention de la FIFA pour le football féminin, de 300.000 dollars de soutien de la Confédération africaine de football (CAF) aux associations membres et de 200.000 dollars de sponsors de la fédération nigérienne.

Les ligues bénéficiaires sont les trois premières divisions masculines (Nigeria

Professional Football League, Nigeria National League et Nigeria Nationwide League), ainsi que la première division féminine (Nigeria Women's Football League). La Nigeria Professional Football League (NPFL) a été suspendue en mars en raison de la pandémie de coronavirus.

Les rencontres de football professionnel n'ont pas encore repris afin de freiner la propagation de la maladie qui a infecté près de 47.000 personnes et tué près de 1.000 personnes dans le pays.

Le début de la nouvelle saison de football est provisoirement fixé à octobre.

LIGUE DES CHAMPIONS 2020-2021 (TOUR PRÉLIMINAIRE)

Un match annulé à cause de deux cas positifs au Covid-19

Le match KF Drita (Kosovo) - FC Linfield (Irlande du Nord), prévu mardi en Suisse, comptant pour le tour préliminaire de la Ligue des champions 2020-2021, a été annulé en raison de deux cas positifs au coronavirus (Covid-19) dans l'équipe kosovare, ensuite placée en quarantaine, a annoncé l'Union européenne de football (UEFA).

L'annulation de cette rencontre du tour préliminaire de l'édition à venir de la C1

intervient à la veille du "Final 8" de la Ligue des champions 2019-2020 à Lisbonne. Mais après la révélation d'un deuxième cas positif au Covid-19 dans la formation kosovare, "les autorités suisses, en coopération avec l'UEFA", ont décidé de placer l'équipe de Drita en quarantaine, a précisé l'instance européenne dans son communiqué.

Les tests pratiqués sur l'ensemble de l'équipe avant son arrivée en Suisse s'étaient ré-

vélés négatifs. Un premier cas positif avait été signalé vendredi et le joueur avait été placé en quarantaine, à la veille de la rencontre reportée par Drita face à l'Inter Club d'Escaldes (Andorre). Samedi, le club de Linfield avait lui battu le Tre Fiori (Saint-Marin). Les deux rencontres avaient aussi été disputées à Nyon. Le sort de la rencontre prévue mardi mais qui ne peut se dérouler sera soumis à l'organe disciplinaire

de l'UEFA. Selon le protocole de l'UEFA, pour pouvoir jouer, une équipe doit disposer de 13 joueurs sains. Si une équipe ne dispose pas de treize footballeurs figurant sur la "liste A" des joueurs éligibles soumise au préalable, l'UEFA "peut autoriser la reprogrammation du match". Si le match ne peut être reprogrammé, l'équipe ne pouvant pas aligner 13 joueurs "sera tenue responsable" et aura match perdu sur le score de 3 à 0.

Willian aurait passé la visite médicale

Libre de tout engagement suite à son départ de Chelsea, Willian s'apprête à rejoindre un nouveau club de la capitale londonienne. Le milieu offensif brésilien doit s'engager avec Arsenal. Après l'échec des négociations avec les Blues pour une prolongation de son contrat, le footballeur de 32 ans s'est vu offrir un bail de trois années de la part des Gunners. Selon le Evening Standard, l'ancien joueur du Shakhtar Donetsk aurait passé sa visite médicale préalable à sa venue à l'Emirates Stadium, qui devrait être officialisée dans la semaine.



DAVID SILVA TOUJOURS PLUS PROCHE DE LA LAZIO

En fin de contrat avec Manchester City, David Silva devrait quitter l'Angleterre et rejoindre la Lazio dans les prochains jours.

C'est une page qui se tourne pour David Silva. 10 ans après, l'Espagnol s'apprête à quitter Manchester City en rejoignant l'Italie et plus précisément la Lazio.

Comme le confirme The Guardian, le milieu offensif des Citizens serait tombé d'accord avec le club italien sur les bases d'un contrat de 3 ans. L'opération séduction de Lazio aurait ainsi porté ses fruits envers David Silva qui aurait eu certaines garanties sur son temps de jeu. Un très joli coup de la part du club italien qui devrait finaliser l'opération dans les prochains jours.

SANDRO TONALI VEUT SIGNER À L'INTER MILAN

Annoncé depuis des mois sur les tablettes de la Juventus, du PSG ou encore de l'Inter Milan, Sandro Tonali souhaite rejoindre les Nerazzurri selon le Corriere dello Sport.

Sandro Tonali n'a pas encore signé à l'Inter Milan, mais le Corriere dello Sport l'affiche déjà à sa Une, habillé du nouvel équipement domicile 2020-2021 du club nerazzurro. Selon le quotidien romain, le milieu de terrain de Brescia veut travailler avec Antonio Conte et a demandé à son agent de tout faire pour que son transfert à l'Inter aboutisse cet été.

Le Corriere dello Sport croit savoir que tout est déjà ficelé entre le joueur et l'Inter pour un contrat de 5 ans et un salaire annuel de 3,5 millions d'euros net, bonus compris. L'Inter Milan compterait de son côté présenter son offre officielle à Brescia une fois la Ligue Europa terminée (l'Inter est qualifiée en demi-finale). Une offre de prêt payant de 10 millions d'euros, avec une obligation d'achat de 25 millions à payer en 2021.

Et la Juventus et le PSG dans tout ça ? Selon le Corriere dello Sport, la Vieille Dame ne va pas tenter de recruter le regista de Brescia, malgré la nomination d'Andrea Pirlo. Une tendance confirmée par Romeo Agresti, le journaliste de Goal spécialisé sur la Juventus. Concernant le PSG, le Corriere assure que Leonardo aurait déjà fait une croix sur ce dossier, conscient de la volonté du joueur de signer à l'Inter.



L'AC MILAN VEUT RAPATRIER BAKAYOKO

L'AC Milan envisagerait de rapatrier le milieu de terrain français lors du mercato estival, après un passage en prêt durant la saison 2018-2019. Selon les informations de Sky Italia, les Rossoneri penseraient à attirer le footballeur de 25 ans par le biais d'un prêt payant de 3 millions d'euros assorti d'une option d'achat de 35 millions d'euros. Acheté il y a trois ans par les Blues contre un chèque de 40 millions d'euros, le Parisien ne devrait pas être retenu par le club londonien, avec lequel il reste sous contrat jusqu'en juin 2022. Avec Monaco, Tiémoué Bakayoko a disputé 23 matches toutes compétitions confondues la saison dernière, pour 20 rencontres de Ligue 1.

Mané se fixe un objectif ambitieux

Non, Sadio Mané n'est pas rassasié ! Vainqueur notamment de la Ligue des champions en 2019 puis de la Premier League cette année, l'ailier de Liverpool vient de se fixer un objectif on ne peut plus clair : remporter à nouveau ces deux trophées à l'avenir !

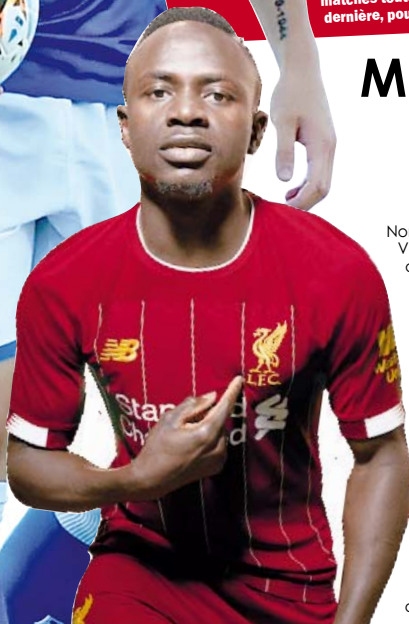
«J'ai toujours voulu gagner les deux. Mais quand j'ai gagné la Ligue des champions, je voulais vraiment gagner la Premier League. Maintenant que j'ai gagné la Ligue des champions et la Premier League, je veux les gagner à nouveau, c'est sûr ! Pour moi, tous les trophées sont importants, nous n'avons pas de préférence, nous voulons gagner et gagner encore», a lancé le Sénégalais pour ESPN. Un Lion toujours très affamé !

Ferdinand compare Ziyech à Mahrez !

Recruté pour 40 millions d'euros en provenance de l'Ajax Amsterdam, Hakim Ziyech suscite de grands espoirs du côté de Chelsea. La preuve avec ces déclarations de l'ancienne gloire de Manchester United, Rio Ferdinand, qui a comparé l'ailier marocain à son homologue algérien de Manchester City, Riyad Mahrez.

«On a vu Ziyech la saison dernière pour l'Ajax, c'était magnifique. Il me rappelle un peu Mahrez mais il est un peu plus. C'est quelqu'un qui essaie toujours de trouver un moyen de trouver la faille dans les défenses avec son toucher de balle. Il a beaucoup de ruse», a émis l'ancien défenseur central pour BT Sport.

Un Ziyech décidément très attendu en Premier League !



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

RÉDACTION ADMINISTRATION

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside une réunion portant sur l'examen de la situation sécuritaire et financière

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, mardi au siège de la Présidence de la République, une réunion consacrée à l'examen de la situation sécuritaire et financière dans le pays, suite à la crise de manque de liquidités enregistrée quelques jours avant l'Aïd, a-t-on appris auprès de la Présidence.

La réunion s'est déroulée en présence du Premier ministre, du di-



recteur de Cabinet de la Présidence de la République, du Conseiller aux affaires juridiques auprès du Président de la République, du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, du ministre des Finances, du ministre de la Poste et des Télécommunications, du Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), ainsi que de responsables de différents appareils sécuritaires.

JUSTICE MILITAIRE

Guermit et Darouiche écroués, mandat d'arrêt à l'encontre du général Belksir pour "haute trahison"

Le juge d'instruction militaire de Blida a mis en détention provisoire l'adjudant-chef à la retraite Bououira Guermit et le commandant Darouiche Hichem, tandis qu'un mandat d'arrêt a été émis à l'encontre du général à la retraite Belksir Ghali pour "haute trahison", a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Conformément aux dispositions de l'article 11, alinéa 3 du code de procédures

pénales, monsieur le Directeur de la Justice Militaire au Ministère de la Défense Nationale informe l'opinion publique des poursuites judiciaires engagées par le parquet militaire de Blida pour le chef d'accusation de haute trahison (possessions d'informations et de documents secrets pour les remettre à des agents d'un pays étranger), à l'encontre de l'adjudant-chef à la retraite BOUNOUIRA Guermit, du Commandant DAROUICHE

Hichem, et du Général à la retraite BELKSIR Ghali, conformément à l'article 63, alinéa 2 du Code Pénal", précise la même source. Le juge d'instruction militaire de Blida "a mis en détention provisoire les deux accusés Bououira Guermit et Darouiche Hichem en vertu d'un mandat de dépôt à l'établissement pénitentiaire militaire de Blida, et a émis un mandat d'arrêt à l'encontre de l'accusé Belksir Ghali", ajoute le communiqué.

JUSTICE

Cour d'Alger: 12 ans de prison ferme contre l'ancien DGSN Abdelghani Hamel

La chambre pénale de la Cour d'Alger a prononcé, mercredi, une peine de 12 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, dont "blanchiment d'argent", "enrichissement illicite", "trafic d'influence" et "obtention de fonciers par des moyens illégaux".

La chambre pénale a également maintenu l'amende de 8 millions DA. La même instance a prononcé des peines de prison contre les fils de l'ancien DGSN, à savoir: 8 ans de prison ferme pour Amiar, 6 ans de prison ferme pour Chafik et 5 ans de prison ferme pour Mourad. Sa fille Chahinaz a été condamnée à deux (2) ans de prison, dont une année avec sursis. L'épouse de l'ancien

DGSN, Annani Salima, a, quant à elle, écopé d'une (1) année de prison ferme. Le tribunal a également confirmé les jugements relatifs aux amendes contre l'ensemble des accusés.

Dans la même affaire, le tribunal a condamné les deux anciens ministres, Abdelghani Zaalane et Abdelmalek Boudiaf, en leur qualité d'anciens walis d'Oran, à une année d'emprisonnement ferme pour le premier accusé et l'acquiescement de toutes les charges pour le zème accusé.

L'accusé Bensebane Zoubir, en sa qualité d'ancien wali de Tlemcen, a été également acquitté, tandis que l'ancien wali de Tipaza, Moussa Ghellai, a écopé d'une peine de 4 ans de prison ferme. Le tribunal a confirmé, en outre, les jugements relatifs aux sociétés et

aux biens des accusés. Pour rappel, le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé, en début du mois d'Avril dernier, une peine de quinze (15) ans de prison ferme contre l'accusé, Abdelghani Hamel, assortie d'une amende de 8 millions de dinars algériens (DA). Son fils Amiar Hamel avait écopé d'une peine de dix (10) ans de prison ferme et d'une amende de six (6) millions de DA. Son fils Chafik avait lui été condamné à huit (8) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA et son fils Mourad à sept (7) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA.

Sa fille Chahinaz avait, elle, été condamnée à trois (3) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA. L'épouse de l'ancien DGSN, Annani Salima, avait,

quant à elle, écopé de deux (2) ans de prison ferme et d'une amende d'un million de DA. Dans la même affaire, le tribunal avait condamné les deux anciens ministres, Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaalane, en leur qualité d'anciens walis d'Oran, à trois ans d'emprisonnement ferme et à une amende d'un million de DA. De même qu'il avait condamné l'ancien wali de Tlemcen, Bensebane Zoubir, à 3 ans d'emprisonnement, l'ancien wali de Tipaza, Moussa Ghellai, à 5 ans de prison ferme et une amende d'un million de DA. Le tribunal avait, également, infligé une amende de 32 millions de DA aux entreprises appartenant à la famille Hamel, avec la confiscation de tous les biens et biens mobiliers saisis.

ANP

Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale de Zéralda : sortie de 7 promotions d'officiers

Le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général Gouasmia Noureddine, a présidé mardi à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale de Zéralda (Alger) la cérémonie de sortie de 7 promotions d'officiers de la Gendarmerie nationale (GN). Baptisées du nom du Chahid Fekani Yahia, les promotions sortantes se composent d'officiers ayant achevé leur formation avec succès, dont des officiers femmes et hommes issus de pays amis et frères.

Il s'agit de la 23^e promotion des Cours de Commandement et Etat-Major, de la 5^e promotion des Cours de Commandement et Etat-Major dans la spécialité "Soutien", de la 3^e promotion de Master en sciences criminelles, de la 56^e et 57^e promotion des Cours de Perfectionnement Officiers, de la 1^{ère} promotion des Cours d'Application Officiers, de la 53^e promotion de la for-

mation spécialisée pour élèves officiers et de la 2^e promotion de Licence dans la spécialité droit et sécurité publique. Après le passage en revue des carrés de formations par le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Commandant de l'Ecole, le général Bejaoui Houas a mis en avant, dans son allocution, l'importance capitale qu'accorde le Commandement à la formation, à l'encadrement et à la qualification de la ressource humaine. "Les différentes promotions ont reçu une formation moderne en phase avec la stratégie de l'ANP et les exigences de l'heure", a-t-il rappelé appelant les officiers sortants à "l'abnégation" et à "l'amélioration de la performance professionnelle", les exhortant à toujours faire montre de valeurs honorables et à se conformer à la loi et à la conscience professionnelle. Après la distinction des majors de

promotion, la remise des diplômes et des grades et l'échange de l'emblème, la cérémonie a été clôturée par une démonstration tactique brillamment exécutée par les officiers sortants. Par la suite, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général Gouasmia Noureddine a rendu hommage à la famille du Chahid Fekani Yahia, affirmant que l'appellation des promotions sortantes de noms de Chouhada de la Glorieuse révolution se veut une reconnaissance de leurs sacrifices pour la libération du pays.

A la fin, le Commandant de la Gendarmerie nationale a signé sur le Registre d'or de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale de Zéralda. Né le 25 avril 1933 à Zéralda, le Chahid Fekani Yahia est tombé au champ d'honneur en 1958 à Blida.

APS

RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS Tebboune : "l'Etat saura contrer toute manœuvre visant à susciter la colère populaire"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mercredi, que l'Etat "saura contrer" toute manœuvre visant à susciter la colère populaire à travers des contestations "fomentées" pour attenter à la stabilité nationale dans le cadre "d'agendas de forces connues".

Intervenant à l'ouverture de la zème Rencontre Gouvernement-walis, le Président Tebboune a mis en avant l'impératif attachement au mécanisme de dialogue et de concertation, "garant de consolidation de la sécurité et de la stabilité et rempart contre le spectre des tensions sociales tant souhaitées par des parties visant à porter atteinte à la stabilité nationale, en concrétisation d'agendas de forces connues".

Le chef de l'Etat a rappelé, dans ce sens, que l'Algérie était ciblée par ces forces "qui œuvrent à susciter la colère du citoyen, devenu en raison de l'écart créé entre lui et son Etat, "une proie facile à ces parties suspectes et à leur argent sale".

Revenant sur les deniers incidents "douteux" coïncidant avec la hausse des températures et l'Aïd El Adha, le Président Tebboune a assuré que "leurs tenants et aboutissants seront dévoilés et leurs auteurs poursuivis".

Entre autres incidents, la pénurie de liquidités au niveau des bureaux de postes puisque les investigations approfondies, et qui se poursuivent toujours, ont révélé des retraits faramineux en un laps de temps très court, notamment le retrait par un individu d'un montant de 4 Mds centimes alors que son revenu ne dépasse pas les 10% de cette somme.

Evoquant des mouvements de protestation, "dont le déplacement est savamment orchestré" par ces mêmes parties qui "mettent en doute la réalité", et ce, dans le cadre "d'un complot visant à déstabiliser le pays", le Président Tebboune a soutenu qu'"il existe des individus que la stabilité du pays dérange et nourrissent vainement l'espoir d'un retour en force". "Ce retour est impossible car le peuple est sorti à la rue et sa volonté est invincible", a as-

suré le chef de l'Etat.

Affirmant que la majorité des citoyens étaient conscients de l'importance de préserver la stabilité nationale, le Président Tebboune a indiqué que "ceux qui comptent contre le pays aujourd'hui sont ceux-là même qui ont détourné des milliards vers l'étranger".

"Forts de notre détermination à éradiquer l'argent sale et les résidus de la +Issaba+ (bande), nous saurons leur faire face", a-t-il ajouté. L'objectif de ces contestations fomentées, a poursuivi M. Tebboune "est de provoquer la colère du peuple pour le priver de son droit au changement radical et priver les compétences nationales dévouées de la chance de participer à la gestion des affaires du pays, dans un nouvel état d'esprit incompatible avec la politique de bricolage et de la poudre aux yeux".

"La poursuite de la bataille du changement radical, avec sa logique, ses outils et ses hommes prêts aux sacrifices est irréversible et le seul moyen d'y parvenir est l'adoption d'une approche participative réunissant les ambitions réalistes et la volonté sincère de sa concrétisation graduelle afin de rompre avec les pratiques obsolètes du passé, et donner un nouvel élan à l'Algérie à même de permettre au citoyen de reprendre confiance en soi, en ses institutions et son pays", a souligné le président de la République.

Il a réitéré, à ce propos, le caractère "indéniable et irréversible" du processus de préservation de la stabilité du pays, du recouvrement de tous les droits du peuple et d'éradication de l'argent sale et des résidus de la bande (Issaba).

Le président Tebboune a appelé tout un chacun à l'adhésion à cette, notamment à l'approche de la première rentrée sociale après la présidentielle du 12 décembre dernier, exhortant les responsables à être à l'écoute des préoccupations du citoyen et des associations de la société civile. Des préoccupations, a-t-il dit, que "nous nous attelons à prendre en charge progressivement, car le cumul des vingt dernières années ne peut être traité d'un coup".